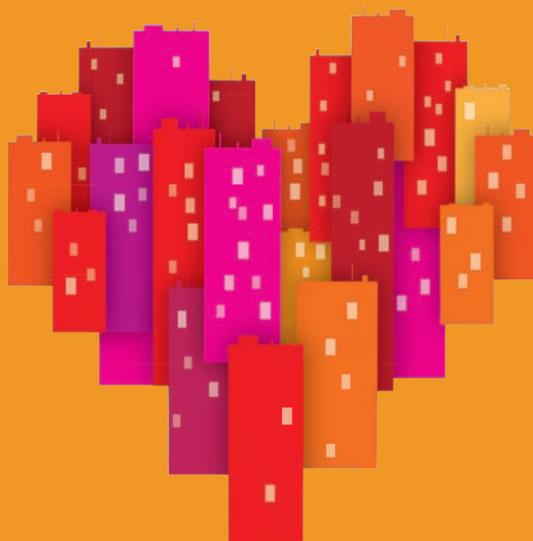
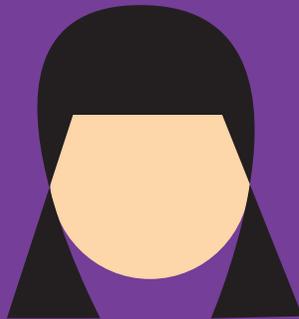
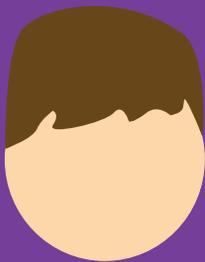
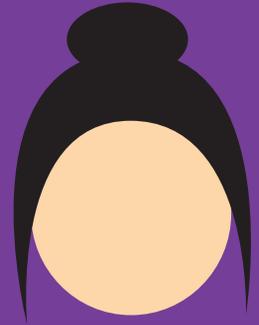
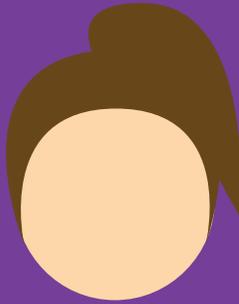
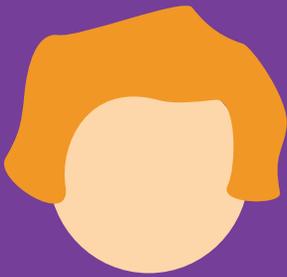
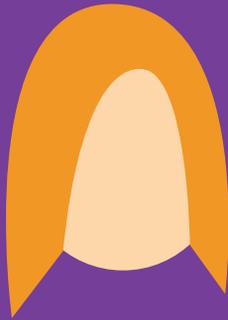
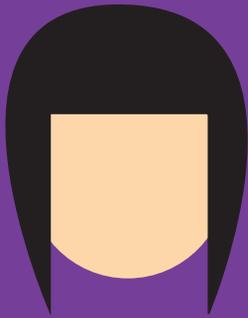


la ville
ensemble



PROJET ÉDUCATIF LOCAL
ÉDITION 2018



SOMMAIRE

PAGES 4/5

PRÉAMBULE

- Le Projet éducatif local

PAGES 6/7

TROIS PÔLES fondamentaux

- Identité | L'enfant individu
- Société | L'enfant social
- Progrès | L'enfant devient

PAGES 8/16

OBJECTIFS GÉNÉRAUX et principes éducatifs transversaux

PAGE 17/40

LES PRÉCONISATIONS DU PEL

- Construire des espaces éducatifs partagés au profit des temps périscolaires **PAGE 18**
- Diversifier les offres de loisirs extrascolaires pour mieux répondre aux besoins des publics **PAGE 20**
- Pointer les enjeux propres à la petite enfance et à l'accompagnement des parents **PAGE 21**
- Aire de jeux et espaces publics: porter un nouveau regard sur l'aménagement de la ville **PAGE 22**
- Accès des publics et simplification des démarches **PAGE 23**
- Encourager la pratique d'activités en famille **PAGE 24**
- Co-construire des Quartiers d'enfants ! **PAGE 26**
- Inscrire les « parcours scolaire et de formation » des Stéphanois dans une dynamique de réussite **PAGE 28**

- Mieux adapter les séjours de vacances aux besoins des enfants **PAGE 30**
- Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans **PAGE 32**
- Adapter le règlement des activités enfance **PAGE 34**
- Soutenir et créer des liens entre les « opérateurs » de terrain **PAGE 35**
- Améliorer les relations entre acteurs éducatifs **PAGE 36**
- Définir les conditions de l'efficacité éducative du temps libre **PAGE 38**
- Miser sur « l'éducation aux médias » **PAGE 40**
- Mettre au point une évaluation participative des actions éducatives **PAGE 42**
- Concilier laïcité et pratiques professionnelles **PAGE 43**
- Les enjeux éducatifs du temps libre des adolescents et des jeunes **PAGE 45**
- Mixité / Parité dans les activités éducatives **PAGE 46**

PAGE 49

LA MISE EN ŒUVRE du Projet éducatif local

PAGE 50

STRUCTURES DE PILOTAGE du Projet éducatif local

PAGE 51/55

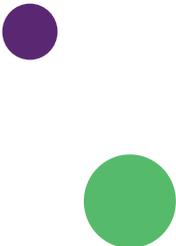
RÉSUMÉ DES ASSISES DE L'ÉDUCATION





«Le niveau réel d'un pays se mesure à l'attention qu'il accorde à ses enfants, à leur santé et à leur sécurité, à leur situation matérielle, à leur éducation et à leur socialisation, ainsi qu'à leur sentiment d'être aimés, appréciés et intégrés dans les familles et les sociétés au sein desquelles ils sont nés.»

UNICEF - Rapport Innocenti - 2007



«Un principe de pédagogie que devraient surtout avoir devant les yeux les hommes qui font des plans d'éducation, c'est qu'on ne doit pas élever les enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après un état meilleur, possible dans l'avenir, c'est à dire d'après l'idée que l'on se fait de l'humanité et de son entière destination»

Emmanuel Kant (1724-1804) Traité de pédagogie



«Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger. Il ne s'agit pas de soumettre chaque génération aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède, mais de les éclairer de plus en plus, afin que chacun devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison.»

Condorcet - «Sur l'instruction publique» - 1792



LE PROJET éducatif local

Le Projet éducatif local est un des éléments du projet de ville, qui vise à évaluer l'action municipale mise en œuvre au bénéfice des habitants et à construire de nouvelles politiques publiques répondant aux enjeux du territoire pour les années à venir. Avec, toujours, en toile de fond des valeurs fortes de solidarité, progrès, laïcité, justice sociale....

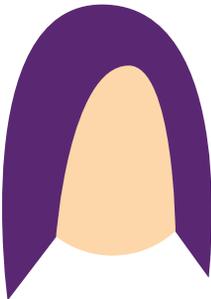
Le Projet éducatif est le document de référence adopté par la commune pour témoigner de ses efforts et orienter l'action des opérateurs municipaux et des partenaires de l'action éducative locale. Il synthétise le travail d'inventaire et de prospective, éclaire sur les priorités et guide, d'une manière générale, l'action de la collectivité en matière éducative.

Évolutif, ce document est une base de travail qui sert au débat et participe à l'élaboration des pratiques locales. Néanmoins, l'action éducative se construit dans la durée, et une relative stabilité est nécessaire pour

mettre en œuvre, évaluer, corriger et mesurer l'impact des actions. Aussi, une recherche de cohérence existe entre le cadre général durable du projet éducatif et ses déclinaisons ou compléments conjoncturels

**Construire
des projets
au bénéfice des
enfants mineurs**

qui optimisent les réponses. Ce texte synthétise les orientations et les préconisations éducatives générales devant permettre aux opérateurs de construire des projets de services, d'actions, de structures ou de dispositifs en cohérence avec les attendus au bénéfice des enfants, des jeunes, de leurs familles, des habitants et des acteurs éducatifs.



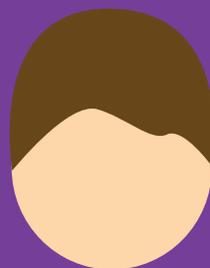
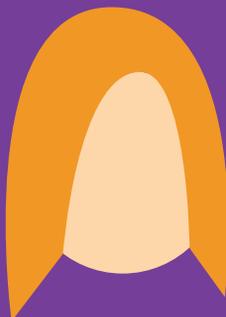
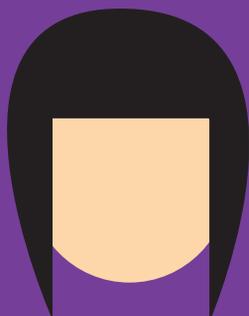
Le Projet éducatif local s'organise autour de trois pôles fondamentaux.

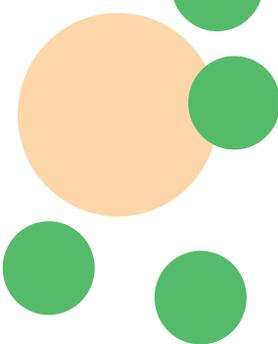
IDENTITÉ | L'enfant **individu**

L'enfant est un individu à part entière. Les acteurs du Projet éducatif lui reconnaissent des droits particuliers, en tenant compte de ses spécificités et de ses besoins. Aussi, il convient de respecter et de protéger l'enfant, pour lui permettre d'évoluer, de jouer, d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, d'expérimenter

dans un cadre favorisant sa confiance, sa sécurité, sa santé. Ce faisant, la communauté éducative favorise l'épanouissement, le bien-être, et le sentiment de reconnaissance en tant que sujet, condition nécessaire à l'estime de soi, et en conséquence au respect des autres.

MOTS CLÉS : Respect de soi, liberté de choix, construction identitaire, droit à la santé, au bien-être, sécurité affective, psychologique, matérielle, droit à l'expression, droit à la différence, à la singularité, refus du « tout normatif », autonomie...





SOCIÉTÉ | L'enfant **social**

MOTS CLÉS :

Respect des autres, laïcité, altérité, tolérance, solidarité, entraide, socialisation, responsabilité, citoyenneté, apprentissage du débat, de la démocratie, amitié, liens sociaux...

La vie sociale (au sens large, y compris au sein de la famille) est le principal vecteur éducatif de l'enfant qui se construit au contact d'autrui. L'apprentissage de l'altérité, le sentiment de faire partie d'une communauté sociale choisie nécessitent l'intégration de codes sociaux et culturels communs. Les groupes sociaux se construisent et se reconnaissent au travers de valeurs communes de «vivre ensemble» qu'il faut

promouvoir et faire vivre. Sans ces valeurs fondamentales, le processus d'identification emprunte des voies que nous refusons: ressemblance sur des critères physiques (couleur de peau, sexe, refus du handicap...) ou sur des assignations morales ne laissant pas de place au libre arbitre (mouvement sectaire, refus du dialogue avec ceux qui sont différents, étrangers, ou pense différemment).

PROGRÈS | L'enfant **devient**

La responsabilité de la communauté éducative s'exerce quand elle accompagne l'enfant vers un avenir qu'il se construit, en autorisant le rêve, l'erreur, le doute, en refusant fatalité et déterminisme. L'accès

à la connaissance, aux savoirs de toute nature, la capacité à expérimenter des limites, à découvrir pour choisir sont autant de portes à ouvrir pour que l'enfant fasse son chemin dans un espace éducatif rassurant.

MOTS CLÉS: Droit à l'avenir, émancipation sociale, culturelle, culturelle, accès aux savoirs et à la connaissance, accès à la culture, aux loisirs et aux sports, esprit critique, curiosité, éveil, découverte, ouverture sur le monde, éco-citoyenneté...

Objectifs généraux et principes éducatifs transversaux

En lien avec la finalité du Projet de ville: «Considérer chaque personne»

L'action éducative locale doit veiller à n'exclure aucune famille ou aucun enfant, tenir compte des contraintes particulières ou des inégalités, mais également des envies et des potentialités pour permettre à tous de bénéficier d'une expérience éducative positive et variée.

ADAPTER les réponses éducatives

aux besoins particuliers des individus (enfants et parents) en terme de rythme, de diversité, d'accessibilité...

ÉQUITÉ ET DROITS

L'action éducative soutenue ou menée par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray relève d'une logique de droit pour tous de bénéficier de l'action éducative, quelle que soit sa situation. L'accessibilité de tous à l'action éducative est pensée en même temps que l'action elle-même.

Elle ne repose pas sur une logique dérogatoire conçue a posteriori, via une instruction administrative ou sociale pour une partie du public.

La Ville lutte ainsi contre la stigmatisation et la soumission

des individus aux injonctions sociales. L'éducation est un droit pour tous qui doit donc s'écrire et se construire dans le but de garantir l'accès équitable de tous les publics potentiellement intéressés.

**Garantir l'accès
équitable
de tous les publics**

Chacun est légitime dans sa demande d'accès à une offre éducative de qualité.



INFORMATION, DÉMARCHE QUALITÉ, SIMPLICITÉ ET ACCESSIBILITÉ

L'offre municipale doit être facilement accessible aux différents publics auxquels elle est destinée. Aussi, il est essentiel de bien informer les Stéphanois de l'existence des actions et des différentes modalités de mises en œuvre.

Chaque dispositif éducatif s'accompagne d'une réflexion sur la simplicité et la transparence des procédures d'accès associées

(démarche d'inscription, tarifs, horaires, lieux d'accueil, services référents, encadrement...).

La mise en œuvre balaye les différents aspects de l'offre, en mettant l'accent sur les conditions de réalisation et de mise en œuvre des intentions éducatives. Une information claire, adaptée pour tous est une première étape nécessaire à la participation des différents publics.

TEMPS, RYTHMES ET CONTINUITÉ

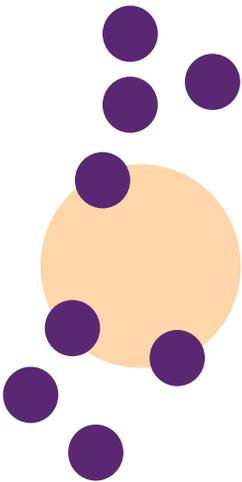
Les démarches municipales à destination de l'enfance encouragent la cohérence et la continuité des temps de l'enfant. Sont distingués les temps scolaires (horaires de classe), les temps périscolaires (autour des jours de classes, y compris pause méridienne), les temps extrascolaires (en dehors des jours de classes) et les temps événementiels ponctuels.

Les contenus éducatifs (nature des activités...) et les modalités de la relation éducative (taille des groupes...) varient en fonction

des contraintes spécifiques de ces différents temps.

En outre, les différentes échelles de temps sont considérées : séquence, journée, semaine, session, année... Le rythme de l'enfant prévaut sur celui de l'organisateur et sur celui des parents.

La continuité des temps est recherchée pour éviter les ruptures, permettre la création de « parcours éducatifs » lisibles et sécurisants pour l'enfant et sa famille.



Objectifs généraux et principes éducatifs transversaux

En lien avec la finalité du projet de ville: «Échanger de l'humanité»

Éduquer, c'est aider à grandir, à faire société, à être en lien avec le monde, les autres et d'être capable de gérer les interactions sociales dans un objectif de mieux vivre individuel et collectif. L'action éducative conjugue l'ensemble des dispositions qui permettront à l'enfant de se construire par l'expérience, avec le soutien bienveillant des adultes.

PROMOUVOIR la découverte de l'autre **et l'expérimentation**

par tous des relations d'entraide,
de solidarité, de soutien

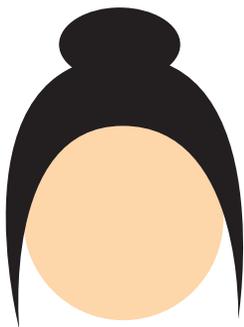
AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION

Les enfants doivent pouvoir faire l'expérience de la responsabilité et de l'autonomie dans un cadre sécurisant en bénéficiant de l'attention bienveillante d'un adulte.

L'action éducative doit faciliter la prise d'initiatives et la découverte, dans un objectif de valorisation des individus, d'apprentissage

de la confiance qu'ils peuvent acquérir en leurs capacités, de l'aide qu'ils sont en droit d'attendre des autres en général et des adultes en particulier.

Le respect des individualités, la valorisation des compétences de chacun ne peut être profitable que dans une relation garantissant la sécurité et le soutien.



VIE COLLECTIVE

La dimension sociale et collective est un élément majeur de l'expérience éducative et les organisateurs attachent une importance particulière à **la cohésion des groupes et à l'apprentissage des règles du vivre ensemble.**

collectives vécues positivement. Cet apprentissage participe à la capacité d'émancipation, car la faculté à créer des liens sociaux est un atout pour élaborer ses choix de vie, en s'intégrant dans des collectifs choisis en fonction de ses aspirations.

La vie collective se construit sur la base du respect de l'autre

La nécessaire socialisation « entre pairs » (ceux qui me ressemblent) doit s'accompagner d'actions éducatives visant à la découverte des autres.

La vie collective se construit sur la base du respect de l'autre dans ses similitudes et dans ses différences. L'intégration de valeurs liées à l'intérêt général, à la tolérance et à la citoyenneté découle d'expériences

À ce titre, la laïcité est un cadre de référence réaffirmé et la dimension intergénérationnelle est encouragée pour que la collectivité ne soit pas ressentie comme une juxtaposition de communautés (d'âges, de culture, de genre...) opposées.

SÉCURITÉ

L'accueil des mineurs exige que leur sécurité matérielle, corporelle, morale et affective soit maximale. Les parents et les enfants doivent être en confiance pour tirer profit de l'expérience éducative qui leur est proposée.

collective, les déplacements à pied ou avec véhicule, la vigilance et la présence des adultes, l'accès aux moyens de communication, les dispositions d'hygiène et de soins sont autant de facteurs devant être pris en compte et expliqués pour rassurer les publics et minimiser les risques.

La configuration et les accès aux sites, les règles de la vie

Objectifs généraux et principes éducatifs transversaux

En lien avec la finalité du projet de ville : « Ouvrir de nouveaux horizons »

Offrir des choix, ouvrir des voies, encourager des espoirs et accompagner les enfants dans un refus des déterminismes ou des assignations. L'action locale doit par sa qualité, sa diversité, permettre à tous de rêver et de réaliser sa vie.

FACILITER l'émancipation

(éducative, culturelle, sociale, territoriale...)
des enfants et des parents.

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, CO-ÉDUCATION ET PARTENARIAT

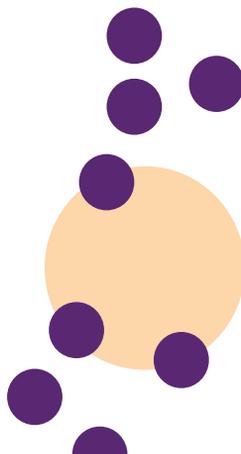
L'action éducative implique de nombreux acteurs qui portent des valeurs qui leur sont propres. Par leurs volontés et leurs actions, ils modèlent le paysage éducatif local et il s'agit, dans un souci d'efficacité et de cohérence, de partager les analyses, les expériences et de mobiliser les forces sur les enjeux communs.

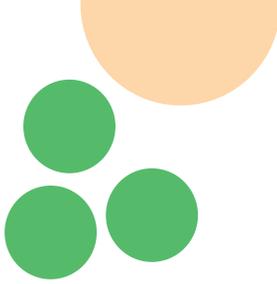
L'objectif n'est pas d'unifier et de standardiser les propositions, mais de les articuler pour que la diversité soit une richesse, et pas une source de confusion. L'implication des acteurs professionnels ou bénévoles, des parents améliore l'efficacité des réponses. Les espaces de mobilisation et d'échanges

doivent être à l'image des relations des membres de la communauté éducative: variés.

Aussi, des instances pérennes structurent le suivi et le pilotage général du projet, en associant les partenaires ou les familles.

Mais des actions ponctuelles sont également utiles, pour tenir compte des possibilités de mobilisation et de la complexité plus ou moins importante des enjeux. L'objectif est double: **associer les forces locales pour améliorer la pertinence des actions, et mobiliser les ressources partenariales et les relais institutionnels pour promouvoir le projet et le dynamiser.**





DIVERSITÉ DE L'ACTION ÉDUCATIVE : BESOINS MULTIPLES, RÉPONSES MULTIPLES

L'offre locale doit multiplier et diversifier la nature et les modes d'intervention, sur le temps libre et sur le temps scolaire, afin d'encourager la découverte, d'offrir de réels choix d'itinéraires de loisirs ou de formation.

Il s'agit donc de proposer des activités d'éveil, de jeux, d'initiation, permettant la satisfaction des besoins de curiosité et le plaisir.

Parallèlement, il est également nécessaire de proposer des pratiques régulières, formatrices, permettant l'acquisition, favorisant

l'investissement, le développement de compétences et le progrès.

Les formes d'accueil suivantes ont été identifiées, et toutes doivent se construire en cohérence avec les préconisations du projet éducatif: séjours, activités continues, accueils de loisirs, activités autonomes, animations familiales.

L'école, au cœur des préoccupations familiales, doit bénéficier du soutien de la collectivité, dans une volonté d'échange et de partenariat qui se construit au quotidien.

L'espace public comme structure des liens sociaux

TERRITOIRES DE VIE : DU QUARTIER AU MONDE (MOBILITÉ, PROXIMITÉ, ITINÉRAIRE...).

L'espace public, animé et occupé, participe à la structuration et à la régulation des liens sociaux et permet aux enfants et aux familles de bénéficier d'un espace de loisirs et de socialisation.

Les espaces de vie des enfants sont différents en fonction de leur âge, de l'autonomie qu'ils acquièrent et des fonctions éducatives ou ludiques attendues.

Dans les quartiers de la ville, les espaces publics s'articulent en pôles complémentaires.

L'objectif est de mutualiser les ressources de proximité pour optimiser les possibilités d'usage par les publics.

Les espaces de proximité, les espaces centraux et la mobilité des publics sont les trois variables à considérer lors des aménagements.

La sécurité, l'orientation, l'éducation à la sécurité routière, aux transports en commun, et aux déplacements sont encouragées dans les différentes propositions éducatives.

Objectifs généraux et principes éducatifs transversaux

En lien avec la finalité du projet de ville : « Mieux vivre ensemble longtemps »

Accueillir les enfants dans une ville, c'est concevoir des espaces adaptés aux pratiques enfantines (jeux, déplacement, agrément...). Accueillir les enfants dans une société, c'est leur accorder une place spécifique dans le corps social dont ils sont les éléments les plus fragiles et les plus précieux.

CONSTRUIRE ET ASSURER une place **aux enfants**

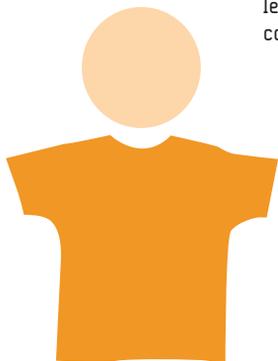
ENCADREMENT ET ÉQUIPEMENTS

Dès lors que l'action municipale se fixe comme ambition de favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'acquisition de savoirs et de compétences, il est nécessaire de mobiliser les moyens nécessaires, au regard des besoins particuliers des publics.

Aussi, au-delà des dispositions réglementaires, **l'organisateur municipal veille à constituer et fidéliser des équipes mixtes** dont les compétences et les formations complémentaires participent

à la qualité des projets et des relations. L'effectif est ajusté aux besoins identifiés (âge et nombre d'enfants, mais également nature des actions entreprises).

En outre, la qualité des espaces de pratiques témoigne de l'attention et du respect auxquels les enfants ont droit. Les espaces extérieurs, scolaires, sportifs, culturels et de loisirs nécessitent un entretien régulier et des ré-aménagements les rendant compatibles avec l'évolution des usages et de la démographie.



La ville de tout le monde

PLACE DES ENFANTS ET ESPACES PUBLICS

Les enfants habitent, expérimentent, parcourent la ville de façon particulière, au regard de leur mobilité, de leur temps libre, des trajets spécifiques et réguliers qu'ils effectuent.

De la même manière, l'utilisation qu'ils font des équipements et des espaces publics **conditionne des aménagements adaptés**, au bénéfice de leur épanouissement, de leur sécurité, de leur autonomie (accessibilité, orientation, horaires...).

Construire la place des enfants permet d'accompagner les expériences collectives et

individuelles en autorisant la pratique de la ville dans les meilleures conditions possibles.

Les espaces ouverts ou les établissements publics doivent témoigner de l'intérêt particulier porté aux enfants. En continuation des logiques d'intérêt général, la ville se construit au bénéfice de chacun et de tous (la ville de tout le monde).

Ce mouvement est opposé à la banalisation d'un espace public qui n'appartiendrait à personne, et dont la « pratique » devient une transgression (la ville de personne).

EXPRESSION ET PARTICIPATION DES PUBLICS

L'expression des acteurs de l'action éducative (les enfants, mais également les parents et les co-éducateurs) est encouragée et des moyens sont mis à leur disposition.

Ces derniers doivent inciter à **la prise de parole et faciliter la diffusion** (motivation, accessibilité, simplicité...). Exprimer une opinion, construire un argumentaire,

confronter des avis, accepter le désaccord et le consensus n'a de sens que si l'écoute et la possibilité d'influence sont réelles.

L'éducation à la démocratie (pas seulement au sens du suffrage, mais dans celui de délibération collective) engage les organisateurs à créer des cadres (temps, règles...) facilitant l'expression de tous.

ET MAINTENANT ?

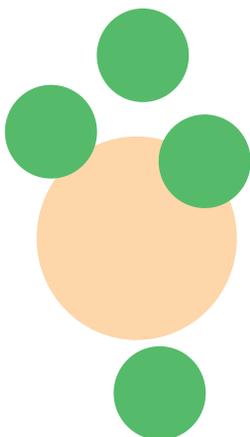
Le Projet éducatif de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'adresse à tous les Stéphanaïens et propose un droit à l'excellence et à la qualité pour tous. Au regard des situations locales et des difficultés spécifiques de la population, cet objectif conditionne un déploiement de moyens importants pour compenser les inégalités sociales et culturelles dont sont victimes les enfants stéphanaïens.

L'action éducatrice est le moteur du progrès social et de la démocratie. Il s'agit d'œuvrer pour que chacun bénéficie de choix réels dans ses parcours de vie.

Ce Projet éducatif est une ouverture pour engager de nouvelles réflexions, de nouvelles actions, de nouveaux partenariats. Il offre un point de départ et une perspective au développement nécessaire de la relation éducatrice sur le territoire, entre tous ses acteurs : enfants, familles, opérateurs, partenaires...

Il est complété régulièrement d'annexes témoignant de l'avancée des réflexions, des pistes de travail, des propositions de problématiques à aborder.

Loin d'être figé, ce projet veut être le témoignage de la diversité vivante, complexe et mobile de Saint-Étienne-du-Rouvray, ville éducatrice.



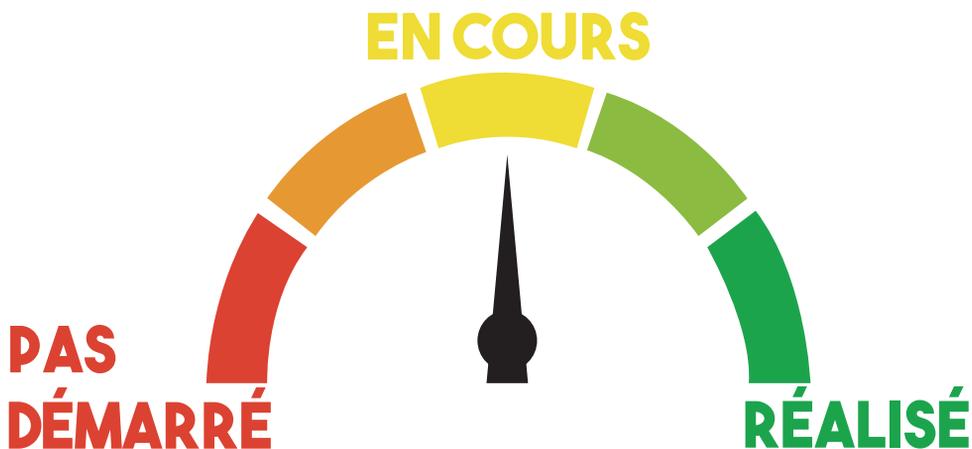
LES PRÉCONISATIONS

du Projet éducatif local 2012-2018

Divers groupes de travail et de réflexion se sont réunis au cours de ces dernières années. « Périscolaire », « simplification des démarches », « scolarisation des moins de 3 ans », « offre de séjours de vacances »... de nombreux sujets ont été décortiqués et analysés. Une fois les constats effectués concernant chaque sujet, des objectifs ont systématiquement été posés, suivis de préconisations devant permettre de les atteindre. Au final, l'ensemble de ces recommandations – actuellement mises en place, en cours de

déploiement ou déjà effectives, visent à améliorer les actions éducatives portées par les différents acteurs du territoire. Le détail de ces réflexions est présenté dans les pages ci-après.

Pour chaque préconisation, un indicateur d'avancement est affiché. Il reflète la situation au mois de mai 2018.



Construire des espaces éducatifs partagés au profit des temps périscolaires - Les Animalins

L'école et les accueils périscolaires occupent un rôle essentiel dans la structuration des temps sociaux et familiaux. Ils constituent un levier important d'égalité d'accès à l'éducation sous toutes ses formes (culture, sports, jeux, soutien à la scolarité). Fort de cette conviction, le groupe de travail a eu pour ambition d'améliorer la qualité du service public rendu aux familles sur les temps périscolaires.

LE CONSTAT DE DÉPART

Le diagnostic a mis en évidence de fortes disparités dans l'offre périscolaire sur le territoire (horaires, contenus, tarifs...), ainsi qu'un manque de lisibilité et de cohérence dans les propositions faites aux familles. Afin de répondre aux demandes des familles, la Ville a décidé d'associer l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales à ses réflexions.

Les objectifs

POUR LES PUBLICS :

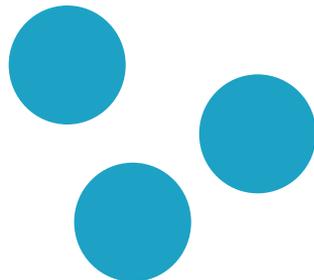
- Harmoniser l'offre éducative périscolaire sur l'ensemble des écoles de la ville (maternelles et élémentaires), en articulant les dispositifs des différents partenaires en une modalité unique pour les familles.

- Permettre l'égalité d'accès de tous les Stéphanois à une offre éducative de qualité, qu'elle soit culturelle, sportive, ludique ou qu'elle s'inscrive dans le cadre d'un soutien à la réussite scolaire.

POUR LES OPÉRATEURS :

- Mutualiser les compétences et les moyens.

- Organiser de façon partenariale les parcours éducatifs individualisés en fonction des besoins des enfants.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- LE CONCEPT ET LES PRINCIPES

Les Animalins organisent l'articulation de temps « autonomes », de temps « projets collectifs » et de temps de soutien scolaire (voir encadré) sur la base d'un parcours éducatif individualisé, élaboré par la communauté éducative.

Dans une volonté de cohérence, les principes généraux des espaces éducatifs seront identiques, quelle que soit l'école concernée ; cependant, des déclinaisons « locales » sont envisageables pour prendre en compte les spécificités de chaque école et les opportunités de partenariats liées au quartier.

- LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE

L'accueil de loisirs démarre avant l'entrée en classe, se déroule pendant la pause méridienne, puis reprend après les cours, jusqu'à 18 heures maximum. Il doit être effectif dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville (dès lors que l'effectif d'inscrits le permet).

Il intègre les actions des associations partenaires et des enseignants volontaires de l'Éducation nationale.

Les tarifs sont adaptés en fonction des ressources des familles, afin de favoriser l'accès de tous les Stéphanois.

- Le pilotage général du dispositif relève du comité consultatif du Projet éducatif local, associant la Ville, l'Éducation nationale, la CAF, la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports), les associations éducatives locales et les personnes qualifiées. D'un point de vue opérationnel, les coordonnateurs municipaux et les directions d'écoles organisent la mise en œuvre des actions, en respectant les domaines de compétences privilégiés des partenaires.

Un espace éducatif: de quoi s'agit-il ?

L'agencement des lieux et la coordination des acteurs doivent permettre de concilier plusieurs fonctions :

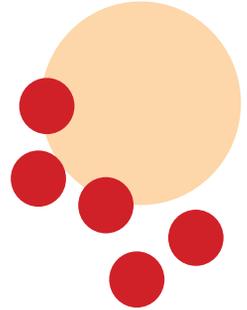
- un espace autonome : l'animation de coins permanents dédiés à la lecture, aux jeux de société ou jeux récréatifs de plein air rend possible les arrivées et les départs échelonnés des enfants, sans nuisance pour le collectif.
- des espaces projets collectifs : ils mobilisent des groupes d'enfants autour de projets pédagogiques thématiques (science, culture, sport...) et progressifs (projet d'action se déroulant entre deux périodes de vacances par exemple).
- un espace soutien, dédié au soutien à la réussite scolaire, en lien avec les dispositifs d'accompagnement éducatif, d'aide personnalisée, CLAS, aide aux devoirs, coup de pouce...

Diversifier les offres de loisirs extrascolaires pour mieux répondre aux besoins des publics

Le groupe de travail, a souhaité réinterroger les propositions d'accueils formulées par les services municipaux et actualiser la réflexion sur la nature des besoins des familles stéphanoises.

Les objectifs

Redéfinir les catégories d'actions dans le domaine des loisirs extrascolaires et faire évoluer les offres actuelles au regard des besoins émergents.



LES PRÉCONISATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

- CINQ CATÉGORIES AUX CONTENUS ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

- Les séjours, parce qu'ils favorisent le détachement familial, l'ailleurs, la découverte, la vie quotidienne en collectivité, constituent des supports éducatifs que le groupe de travail souhaite valoriser. Ils peuvent se décliner en centres de vacances, mini-camps, nuitées...
- Les activités continues génèrent, à travers une pratique, sportive, culturelle ou de loisirs, l'investissement personnel, l'acquisition ou la progression de compétences, par la régularité et l'accompagnement professionnel.
- Les accueils de loisirs complètent l'apprentissage de la vie en collectivité. Ils sont propices à l'émergence d'un « vivre ensemble » sécurisant et apprennent à se situer dans un groupe, à faire des choix et des concessions. Ils favorisent la socialisation, l'éveil, le travail sur le jeu et l'imaginaire.
- Les activités autonomes ne sont pas des activités « libres », elles sont conçues, suivies et évaluées par un animateur. Elles donnent accès à des activités qui seraient trop coûteuses sans l'aide de la Ville. Enfin, elles permettent de travailler la question de la confiance en soi et de la responsabilisation.
- Les activités familiales, sportives, culturelles, de loisirs ou pour des voyages, offrent la possibilité de vivre des « temps de loisirs » en famille, de se découvrir autrement que dans le cercle familial et de valoriser les compétences des adultes, parents ou grands-parents, et des enfants.

- DES ÉQUIPEMENTS MOBILISÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le groupe de travail propose la reconstruction de la Sapinière en équipement éducatif, dédié aux enfants de 6 à 13 ans, également capable d'accueillir des classes de découverte « nature », des échanges scolaires, des clubs sportifs, des séminaires ou encore des fêtes familiales. Il préconise la reconversion du site de La Houssière et la reconfiguration de Pergaud.

Pointer les enjeux propres à la petite enfance et à l'accompagnement des parents



Un groupe de travail interinstitutionnel (Ville, Caf, Conseil départemental, Éducation nationale, associations) s'est réuni pour établir collectivement un ensemble de préconisations visant à promouvoir une offre locale conforme aux besoins des familles en termes quantitatifs et qualitatifs.

LE CONSTAT DE DÉPART

A l'heure où les solidarités se délitent et où l'isolement et la précarité déséquilibrent les organisations familiales, les besoins d'accueil des enfants et d'accompagnement des parents sont de plus en plus importants. Dans ce contexte, également marqué par la fragilisation de l'école maternelle, la politique publique de la petite enfance nécessite d'être réaffirmée. Avant de formuler ses préconisations, le groupe de travail a réalisé un état des lieux des structures existantes et de leur mode de fonctionnement (voir encadré).

Les structures d'accueil identifiées

- Maison de la petite enfance Anne-Frank (structure municipale)
- Les P'tits Loups (Association La CSF)
- Stop enfant (Association La CSF)
- Léonel-Quentin (Association familiale)
- Liberty Bords de Seine (crèche inter entreprises)
- Maison de la famille, Relais assistantes maternelles (RAM)
- Interlude (Association Apele)

Les objectifs

- Privilégier un accueil par séquences (matin, après-midi ou journée), éviter les modes d'accueil en « entrées et sorties permanentes ».
- Préparer les enfants à l'école (apprentissage de la séparation parents-enfants, socialisation, maîtrise de la langue...) et développer l'accueil collectif, plus rassurant pour les familles.
- Améliorer la prise en compte des horaires de travail atypiques ou étendus des parents.
- Tenir compte des demandes d'accueil des personnes sans emploi, ou plus récemment, des étudiants-parents ainsi que des demandeurs d'asile.

LES PRÉCONISATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Affirmer un principe de cohérence et de constance des attitudes éducatives dans les espaces d'accueil. La mise en place d'une instance permanente associant les professionnels « petite enfance » du territoire pourrait faciliter la définition et l'évaluation de ces attitudes éducatives.
- Mieux travailler la question de la relation aux parents, les associer au projet d'accueil et les soutenir dans leur rôle éducatif. Le groupe de travail propose la mise en place d'un travail inter-structures sur l'accueil des parents, il suggère la création d'un accueil parents-enfants au Château blanc et souhaite considérer de façon prioritaire la question du bien-être des familles.
- Promouvoir l'école maternelle, envisager la progression de ses capacités d'accueil, notamment pour les enfants de moins de 3 ans.
- Redoubler de vigilance vis-à-vis des projets d'accueil dits « alternatifs » (jardins d'éveil, regroupements d'assistantes maternelles, micro crèches...) qui, s'ils constituent une offre différente, doivent présenter le même niveau de qualité que les structures plus classiques. Le groupe de travail a par exemple débattu des avantages et des inconvénients des jardins d'éveil qui répondent à des besoins non satisfaits, mais présentent en contrepartie le risque d'un service dégradé en termes de formation des personnels, de relation éducative et de coût de la prestation.

Aire de jeux et espaces publics : porter un nouveau regard sur l'aménagement de la ville

À l'intersection des Projets éducatif et urbain, la feuille de route de ce groupe de travail portait sur la place des enfants dans la ville.

LE CONSTAT DE DÉPART

L'aménagement des espaces de jeux doit être pensé en tenant compte à la fois des difficultés générées par leur implantation (nuisances, dégradations), mais aussi des bénéfices attendus par la population.

Les objectifs

Repenser le schéma d'implantation et les modalités d'utilisation des espaces publics, en optimisant l'utilisation des sites existants, tout en prévoyant d'en créer de nouveaux.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail propose la création de trois niveaux de parc de jeux, les deux premiers niveaux consistant en une adaptation de l'offre existante, le troisième niveau étant à considérer comme une hypothèse plus complexe à mettre en œuvre.

- PARCS DE JEUX DE NIVEAU 1

Il s'agit d'aires de jeux et/ou d'espaces verts structurants, dont la surface permet une grande variété d'usages, adaptés à tous les âges : jeux pour les petits, agrès pour les enfants et les pré-ados, possibilité de pratiques sportives, promenade, lieux de convivialité (banc...).
Exemple : parc Henri-Barbusse, Gracchus-Babeuf, Youri-Gagarine, futur parc urbain de l'agglomération (hippodrome).

- PARCS DE JEUX DE NIVEAU 2

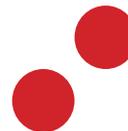
Il s'agit des aires de jeux de proximité, qui sont en lien avec un équipement public, dont la nature a un impact sur l'usage qui est fait de cette aire de jeux.
Exemple : l'utilisation des cours d'école, des espaces immédiatement proches des centres socioculturels, des bibliothèques...

- PARCS DE JEUX DE NIVEAU 3

Il s'agirait de constituer des « terrains d'aventure » : espaces ouverts, de préférence arborés, proposant des activités plus variées, autorisant l'utilisation des vélos, rollers... et facilitant les reconfigurations spatiales régulières (arborescalade, parcours de VTT...).
Exemple : ex-hippodrome, site de la Sapinière, bois du Val-l'Abbé...

Les espaces résidentiels

Le groupe de travail considère qu'il est souhaitable de maintenir dans les espaces résidentiels quelques unités de jeux de petite configuration, dédiées aux jeunes enfants et aux familles peu mobiles, pour des utilisations de courte durée.



Accès des publics et simplification des démarches

Les réflexions lancées par le projet de ville ayant mis en évidence l'intérêt et l'opportunité de mettre en œuvre une démarche de facilitation de l'accès des Stéphanois aux services municipaux, un groupe de travail s'est saisi de ce sujet, dès 2009.

LE CONSTAT DE DÉPART

Les démarches d'inscription des familles aux activités municipales sont très variées et inutilement complexes. Il leur faut parfois fournir plusieurs fois des documents identiques pour bénéficier d'un service rendu par la même entité. Outre les tarifs, les obstacles administratifs peuvent constituer un frein à l'accès aux offres éducatives.

Les objectifs

Simplifier l'accès des familles en limitant au maximum les démarches, en harmonisant les procédures et en repensant la politique tarifaire.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- ÉLABORER UN DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

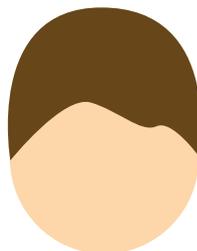
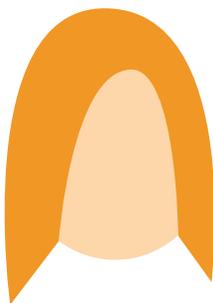
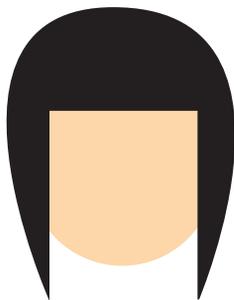
La première partie du formulaire sera commune à l'ensemble des services et comportera des informations sur l'identité de la personne qui s'inscrit ; la seconde regroupera des informations propres à l'activité ou au secteur (allergies alimentaires pour les restaurants municipaux ou certificat médical pour une activité sportive, par exemple).

- METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE EN 2011-2012

Parallèlement à l'élaboration du dossier unique, le groupe de travail recommande la réalisation d'une base de données informatique « unique », accessible par les différents services. Cela permettra le déploiement de « guichets d'inscription », y compris sur les lieux de pratique des activités (centres de loisirs, accueils périscolaires...). Le dispositif a été renommé « Unicité ».

- ÉTENDRE LA TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL

Dans le prolongement de ce travail, l'idée est de faire évoluer les quotients familiaux et la modulation tarifaire du coût des activités.

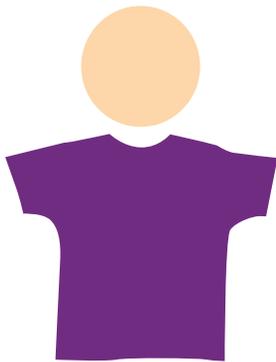


Encourager la pratique d'activités en famille

Entre les activités réservées aux enfants, en fonction de leur âge, et les actions autour de la parentalité, n'y aurait-il pas la place pour une offre complémentaire, qui s'adresserait aux familles ? C'est à cette question que le groupe de travail « famille » a cherché à répondre, courant 2012.

LE CONSTAT DE DÉPART

Contrairement aux idées reçues, les enfants sont en demande de relations avec les adultes en général, avec leurs parents en particulier. Or, les services municipaux conçoivent peu d'activités à « vocation familiale » : les occasions de réunir enfants et parents ne sont que ponctuelles (journée portes ouvertes par exemple), rares sont les propositions de temps partagés pour une pratique commune et régulière de loisirs, culturels ou sportifs.



Qu'est-ce que la famille ?

La définition retenue de la famille — « communauté éducative et affective, comprenant un ou plusieurs adultes en charge de mineur-e-s » — induit que le « modèle » familial n'est pas homogène, au regard de la diversité des pratiques culturelles ou sociales ou des capacités de mobilisation ou d'implication du ou des adultes. Il s'agira d'être vigilant quant à la mobilisation par les professionnels de représentations « normatives » de la famille, en décalage avec les conceptions ou le vécu des publics.

Les objectifs

Ne plus concevoir les activités familiales uniquement comme un espace de mise en scène des liens sociaux, où l'activité ne serait qu'un prétexte, mais définir un espace mettant en vie les liens intrafamiliaux par le « faire/apprendre ensemble », tel est l'objectif principal des préconisations qui suivent. Il s'agit de permettre aux membres d'une même famille de participer à un ensemble d'actions éducatives pensées « pour » et « avec » eux.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Les préconisations formulées, qui n'ont pas vocation à se substituer à l'offre municipale existante, s'adressent principalement au service public communal.

- OFFRIR UN ESPACE COMPLÉMENTAIRE DE CONSTRUCTION DE LA RELATION FAMILIALE : QUATRE MODALITÉS À AFFINER :

- L'accueil parental : à l'occasion des activités des enfants, il pose la question de la place des parents : spectateurs ? co-animateurs ?
- L'accueil parallèle : l'attention portée aux horaires et aux lieux où se déroulent les activités des enfants, d'une part, des parents, de l'autre, doit faciliter la pratique de l'activité de son choix, pour les uns et les autres.
- L'accueil rassemblé : la famille est accueillie pour une activité commune, au cours de laquelle les parents apprennent eux-mêmes et aident leur-s enfant-s. Cette modalité suppose un changement de posture des professionnels qui ne se contentent pas de transmettre un savoir, mais qui doivent aussi apprendre aux parents à apprendre aux enfants.
- L'accompagnement des familles pour mener à bien un projet qui leur est propre.

- RÉCURRENCE ET PÉRENNITÉ COMME GAGE D'EFFICACITÉ

Quelle que soit la modalité envisagée, la fréquence et la durée des nouveaux espaces de rencontre créés constituent des données essentielles pour atteindre les objectifs fixés. L'impact « global » sera d'autant plus grand que la proposition sera généralisée et récurrente. Il importe donc d'intégrer les offres « familles » dans les plannings usuels des services, et pas seulement de temps en temps au gré des manifestations ou événements.

- LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- La mention « activité famille » fait référence à un public destinataire de l'activité (à l'instar de « 12-14 ans » par exemple), elle ne remplace en aucun cas l'objet de l'animation (athlétisme/ musique...), qui doit figurer au même titre que les autres activités dans le « catalogue » des propositions municipales.
- Améliorer les conditions d'accueil des publics familiaux, en termes de convivialité et de fonctionnalité (table à langer, four micro-ondes...).
- Définir clairement les règles de fonctionnement du groupe, notamment en termes de responsabilité.
- Réfléchir à la tarification, en particulier pour la modalité « accueil rassemblé » qui devrait pouvoir faire l'objet d'un tarif différent de la simple addition des tarifs individuels des participants.

Co-construire des Quartiers d'enfants !

En voulant faire de la ville un environnement propice à l'acquisition de compétences de toutes natures, la démarche des « Quartiers d'enfants ! » trouve naturellement sa place dans le projet éducatif local. Le groupe qui a travaillé sur cette thématique, en 2012 puis en 2016, a mobilisé de nombreux acteurs pour « ramener la ville à hauteur d'enfant ».

LE CONSTAT DE DÉPART

La ville est un territoire d'une grande richesse, qu'il s'agisse de ses bâtiments, de ses espaces urbains et naturels, mais aussi des relations sociales, citoyennes, solidaires et/ou intergénérationnelles qui s'y nouent. Cependant, la multiplicité et l'éparpillement des ressources éducatives présentes rendent difficile leur appropriation par les enfants et leurs familles.

Les objectifs

La démarche « Quartier d'enfants ! » suppose une ambition de changement, dans la structuration des espaces (ouverts ou bâtis), dans la programmation de contenus (exposition, diffusion culturelle...) et dans l'association de tous à la vie de son quartier. Elle exige d'associer, à égalité de légitimité, des acteurs éducatifs volontaires sur un territoire défini. L'objectif des « Quartiers d'enfants ! » est de faciliter l'appropriation par les enfants des ressources éducatives de proximité, pour leur offrir de meilleures conditions de jeux, d'études, de déplacement, de pratiques culturelles ou sportives et améliorer, ainsi, leur qualité de vie et celle de leurs familles.

Trois « Quartiers d'enfants ! » mis en place

Soucieux de « mettre en route » la démarche, le groupe de travail a considéré en 2012 que le conseil consultatif du PEL, regroupant la Ville, des acteurs institutionnels et associatifs, pourrait être l'instance de coordination des « Quartiers d'enfants ! » Celui-ci pourrait, dans un premier temps, assurer l'accompagnement méthodologique et garantir l'impulsion de la démarche auprès des acteurs de proximité. Trois Quartiers « test » (Le Sud, Babeuf, Gagarine) ont été créés en 2016, ils devaient notamment expérimenter le dispositif « Les enfants explorateurs », au cours de l'année scolaire 2016-2017.

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- ORGANISATION ET MISSIONS D'UN « QUARTIER D'ENFANTS ! »

Il est convenu qu'un « Quartier d'enfants ! » existe dès lors qu'au moins trois acteurs (associations, Éducation nationale et Ville) se concertent pour agir ensemble sur un territoire pertinent, construit par le vécu, les représentations et les aspirations des publics et des acteurs. Tout « Quartier d'enfants ! » doit disposer d'une communauté éducative d'acteurs mobilisés et volontaires, à égalité de légitimité. Les acteurs ont pour mission d'élaborer un maillage local d'espaces et d'équipements ouverts à la fréquentation enfantine et familiale et de définir des propositions éducatives cohérentes, optimisant les ressources locales et répondant à la diversité des envies et des besoins. Ils doivent mettre en place des aménagements urbains facilitant l'appropriation de l'espace public et sécurisant la mobilité des populations visées. Ils doivent impulser une dynamique d'expression et de participation des publics.

- PLACER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION ENTRE ACTEURS ÉDUCATIFS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le « Quartier d'enfants ! » n'est pas un dispositif formel ou administratif, c'est un mode de coordination entre acteurs éducatifs. A priori, le travail du « Quartier d'enfants ! » ne concerne pas directement le domaine « réservé » de chaque acteur, mais suppose la mobilisation transversale d'une diversité de volontaires qui, intervenant sur un même espace de proximité, s'adressent aux mêmes enfants. Ces différents acteurs se retrouvent autour d'un questionnement commun qui peut se résumer ainsi : « Comment permettre l'appropriation éducative du territoire, à quel moment, pour quel public, pour y faire quoi ? » Pour répondre à cette question, les acteurs volontaires associés doivent mettre en commun leurs représentations du territoire, de ses atouts et de ses besoins, en prenant en compte le point de vue de la population.

- FAIRE PARTICIPER LES PREMIERS CONCERNÉS

Mettre la ville à la hauteur des enfants, c'est la regarder avec leurs yeux, parfois avec eux, parfois sans, mais en mobilisant leur point de vue. C'est être sincère dans l'effort mené pour adapter les actions (aménagement, programmation...) aux capacités et aspirations des enfants, c'est s'engager à les consulter et à les entendre. C'est pourquoi le groupe de travail a préconisé deux premières actions : le dispositif « les enfants explorateurs », qui peut être expérimenté dans différents contextes d'accueil (formels et informels), et la tenue d'un congrès d'enfants, tous les deux ans, en alternance avec les Assises de l'éducation.

- UNE AUTONOMIE COORDONNÉE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Si les « Quartiers d'enfants ! » sont « autonomes » dans leur fonctionnement, la Ville intervient pour les promouvoir, les soutenir et les suivre, pour organiser le Congrès d'enfants et favoriser la mutualisation des ressources afin de donner de l'ampleur à des initiatives localisées (résidences d'artistes tournant sur différents quartiers, exposition de culture scientifique itinérante...).



Inscrire les « parcours scolaire et de formation » des Stéphanaïens dans une dynamique de réussite

La Ville, qui revendique des valeurs éducatives fortes, ne se satisfait pas de la destinée scolaire de la majorité des enfants stéphanaïens. Le groupe de travail « parcours de formation » avait pour feuille de route de promouvoir de nouvelles actions, de nature à renforcer la relation aux écoles et aux écoliers.

LE CONSTAT DE DÉPART

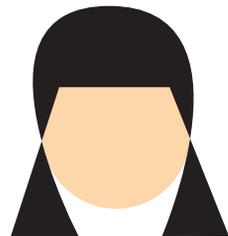
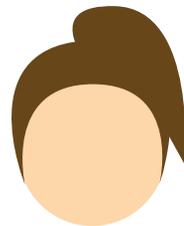
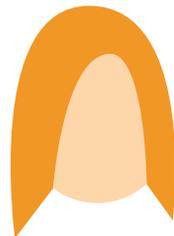
Un taux de scolarisation des enfants de 2 ans faible, une part importante des plus de 15 ans non scolarisés et une population très largement non diplômée... les statistiques placent Saint-Étienne-du-Rouvray en dessous des moyennes métropolitaines, départementales et nationale quant au niveau de diplôme (en 2014, près de 70% de la population avait, au plus, un CAP/BEP).



Matériels

et personnels

S'il importe avant tout de travailler à la mise en relation des acteurs et à leur formation, l'intervention de la Ville sur les espaces et les matériels reste également centrale : le groupe de travail recommande ainsi qu'elle généralise la pratique de visites techniques qui associent, à l'échelle de chaque école, services municipaux et personnels enseignants.



Les objectifs

Selon le groupe de travail, les actions doivent concerner à la fois l'amélioration du niveau scolaire (le résultat objectif) des enfants stéphanaïens et l'amélioration de la qualité de vie à l'école (le vécu subjectif). Il s'agit de mobiliser les acteurs locaux, de faciliter et de favoriser leurs échanges et la rencontre entre les différents protagonistes que sont les agents municipaux, les parents, les enseignants, les acteurs associatifs.

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE, LES RUPTURES ET L'ABSENTÉISME SCOLAIRE,

À TOUTS LES STADES DU PARCOURS SCOLAIRE :

- en améliorant la qualité de vie à l'école (posture bienveillante, espaces accueillants, relations pacifiées), pour y cultiver le plaisir d'être à l'école ;
- en intervenant dans les collèges pour sensibiliser les jeunes aux risques du décrochage ;
- en travaillant à une relation lycées/cellules de veille.

- REMÉDIER À LA FAIBLESSE DES INTERACTIONS SOCIALES DES FAMILLES ISOLÉES,

en mettant à leur disposition les réseaux locaux : cela passe par l'incitation des services municipaux à l'accueil de plus de stagiaires et par la coordination d'un réseau de « parrains » volontaires, au sein des entreprises et chez les particuliers stéphanois.

- AMÉLIORER LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE,

en participant activement aux instances des établissements scolaires: cela suppose de mieux anticiper le calendrier de leurs réunions, de mieux préparer les élus à leur participation et de profiter de leur tenue pour renforcer les relations de la Ville avec l'ensemble de la communauté éducative, y compris les parents d'élèves.

- FACILITER LES INTERACTIONS « ÉCOLE-QUARTIER »,

en gommant les frontières – y compris symboliques – qui séparent l'espace scolaire, en créant de nouvelles dynamiques relationnelles, y compris avec la démarche des « Quartiers d'enfants ! », et en travaillant globalement sur la mise en relation des acteurs.

- DÉVELOPPER LES INITIATIVES ÉDUCATIVES MUNICIPALES AU BÉNÉFICE DE LA SCOLARITÉ,

grâce à un travail et des espaces de concertation entre acteurs scolaires et municipaux : compléter, harmoniser et coordonner les propositions, en utilisant le référentiel du socle commun des connaissances et en veillant à ne pas induire un comportement de « consommateur » avec des produits « clé en main » pour les écoles.

- AIDER À CHOISIR ET À COMPRENDRE LES ORIENTATIONS SCOLAIRES,

grâce à une meilleure information des familles et à des modules de découverte des métiers, notamment ceux qui sont exercés au sein des services municipaux.

- ASSOCIER LES FAMILLES À LA SCOLARITÉ SANS RECOURIR EXCLUSIVEMENT AUX DEVOIRS :

s'il est nécessaire de maintenir les espaces de soutien à la scolarité, il convient de les ouvrir aux collégiens et lycéens et de concevoir des formes plus diversifiées de coproduction scolaire, associant parents et enseignants, y compris sur d'autres objets que les devoirs.

- CONSTRUIRE ET CONDUIRE UNE POLITIQUE MUNICIPALE GLOBALE DE RÉUSSITE SCOLAIRE,

en mettant en place une coordination générale des actions destinées aux scolaires et en envisageant, par exemple, la rédaction d'un guide sur « l'accueil et la prise en charge des enfants dans les écoles publiques communales : rôles et actions de la Ville ».

- PARTAGER LES DONNÉES ET LES ÉVALUATIONS DES ACTEURS ÉDUCATIFS POUR DISPOSER DE LA MÊME CONNAISSANCE des publics, suivre les mêmes cohortes

et mesurer, sur le long terme, les impacts des actions menées.

Mieux adapter les séjours de vacances aux besoins des enfants

Contrairement à la tendance actuelle – qui fait des séjours pour jeunes des loisirs « à consommer » – Saint-Étienne-du-Rouvray les considère comme des temps libres éducatifs. Un groupe de travail a réfléchi, en 2014, aux évolutions nécessaires de l'offre de séjours, pour que ceux-ci remplissent pleinement ce rôle éducatif.

LE CONSTAT DE DÉPART

A Saint-Étienne-du-Rouvray, le taux de départ et la durée des séjours sont supérieurs à la moyenne nationale, tandis que leur prix pour les familles est inférieur, ce qui permet une mixité importante des publics. Autant d'atouts qui expliquent sans doute la progression des demandes, depuis 2010, mais qui exigent aussi de la Ville qu'elle mobilise les moyens nécessaires pour satisfaire cette demande, en termes quantitatifs et qualitatifs.



Les objectifs

Sur le plan qualitatif, il s'agit d'améliorer la dimension éducative des séjours, dans une dynamique de co-construction avec les familles. Sur le plan quantitatif, l'objectif est double : augmenter le taux de départ pour atteindre le seuil annuel de 10% de départ chez les enfants âgés de 3 à 17 ans et maintenir l'accessibilité financière, garantie jusqu'à présent grâce à la tarification solidaire établie par la Ville.

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Donner la possibilité aux enfants de participer à des séjours de vacances, c'est leur donner accès à une expérience éducative essentielle à leur construction personnelle et à leur rapport aux autres. Pour cela, le groupe de travail préconise de :

- CONCEVOIR LES SÉJOURS COMME DES EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES

(et non comme une succession d'activités), qui tiennent compte de l'âge des enfants et des caractéristiques principales de leur développement physique et affectif : cela implique d'adapter les formes d'organisation aux projets (durée, destination, contenus) et de les construire avec les parents, afin d'inscrire le départ en vacances dans une continuité de la relation sociale et éducative entre l'organisateur du séjour et les publics. Une réflexion sur la durée est à mener (voir rubrique « pour aller plus loin »). Cette préconisation implique de qualifier les équipes, tant sur la dimension de relation aux familles que sur la gestion du groupe, pendant le séjour.

- ENCOURAGER L'EXPÉRIENCE DU PREMIER DÉPART, EN LIEN AVEC LA SCOLARITÉ

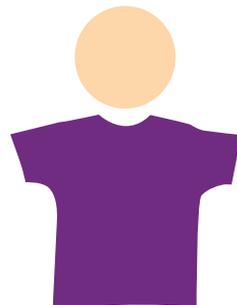
Le cadre scolaire peut offrir un contexte sécurisant pour les familles et les enfants pour un premier séjour loin de la famille. Idéalement, les enfants devraient pouvoir partir au moins une fois dans le cadre de leur scolarité élémentaire.

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES PLACES

Le succès des propositions municipales et la demande croissante des familles nécessitent d'affiner les critères de sélection, sauf à envisager une augmentation significative des budgets affectés.

Les séjours de vacances, un temps à part

L'expérience éducative des séjours de vacances est singulière, il importe donc de prendre en compte ses spécificités, qui sont autant d'atouts : la socialisation autour des rendez-vous de la vie quotidienne (repas, sommeil, hygiène, temps « informels », règles de vie), l'autonomisation liée à la séparation d'avec le milieu familial, la découverte d'un environnement différent, l'importance de la vie collective et du groupe de pairs, le rapport au temps (de la journée, du séjour) ou encore la participation et l'implication dans le déroulement du séjour.



Pour aller plus loin

ADAPTER L'ORIENTATION ÉDUCATIVE ET LA DURÉE DES SÉJOURS EN FONCTION DE L'ÂGE DES ENFANTS

- 4 TRANCHES D'ÂGE

3-6 ans, le temps des éveils : le groupe de travail préconise des séjours de courte durée (2 nuits), en petits collectifs, à faible distance ;

6-9 ans, le temps des copains : une semaine en collectivité pour découvrir d'autres formes de relations aux autres, d'autres manières de faire et de vivre, dans un temps libéré grâce à une organisation adaptée aux enfants ;

9-12 ans, le temps des choix et de l'affirmation des compétences : selon la formule « je sais, j'apprends, je fais, je teste », des séjours de 2 semaines à tonalité culturelle, sportive ou ludique ;

12-17 ans, le temps de l'ailleurs : l'heure est à des séjours plus lointains et plus longs, pour s'essayer, le temps d'une « parenthèse », à d'autres pratiques sociales, relationnelles, éducatives.

- 4 MODES D'ORGANISATION, ADAPTÉS AUX ÂGES DES ENFANTS

- Les séjours en « activités accessoires » : pas plus de 4 nuits, ils s'inscrivent dans la continuité d'un projet construit en centre de loisirs ; leurs thématiques et les compétences auxquelles ils font appel découlent du projet pédagogique des centres ; la constitution du groupe d'enfants et d'adultes permet, elle aussi, de partir en terrain connu. Cette offre s'adresse aux deux groupes d'âges les plus jeunes.
- Les séjours en « régie » : organisés par la Ville, ils mettent l'accent sur le collectif, le jeu et les relations éducatives et sociales ; ils proposent aux enfants de 6 à 12 ans de partir en confiance avec des animateurs connus des familles.
- Les séjours « avec prestations » : encadrés par des animateurs municipaux, ils prévoient le recours à des intervenants techniques spécialistes d'un thème, culturel ou sportif. L'objectif est de faire naître ou vivre, chez les 9-12 ans et les 12-17 ans, des passions par des interventions spécialisées.
- Les séjours « délégués » : réservés aux plus de 12 ans, ces séjours, qui peuvent se dérouler à l'étranger ou consister en chantiers bénévoles, sont organisés par des intervenants extérieurs à la Ville ; ils favorisent la rencontre avec d'autres jeunes et d'autres adultes et la découverte de nouvelles expériences.

Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans

La reconnaissance des bienfaits de la scolarisation dès 2 ans des enfants issus des milieux les plus modestes, de même que l'intention affichée par l'État de revenir à un taux de 30 % d'enfants de 2 ans scolarisés (en priorité dans les territoires relevant de l'éducation prioritaire) expliquent qu'un groupe de travail se soit penché, courant 2014, sur cette question.

LE CONSTAT DE DÉPART

Tandis que la population scolaire a globalement augmenté ces dernières années, le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans a, quant à lui, reculé. Compte tenu de l'importance des enjeux éducatifs de la scolarisation des tout-petits, Saint-Étienne-du-Rouvray veut se donner les moyens de les accueillir plus systématiquement à l'école.



Les atouts de la scolarisation à 2 ans

Les objectifs principaux de cet accueil éducatif ciblent la pratique du langage, la motricité et la socialisation. Il s'agit également d'adopter de nouveaux rythmes, de nouveaux rituels (sommeil, repas, déplacement...). Les expériences et les intentions éducatives ne se limitent pas à la salle de classe, elles concernent tous les professionnels de la communauté éducative (agents municipaux de la restauration scolaire, ATSEM, animateurs...).

Les objectifs

Pour être réussie, l'entrée en scolarité des tout-petits exige que les familles, les enseignants et les agents municipaux aient créé, ensemble, les conditions de la compréhension et de l'adhésion au projet. La réussite de cet accueil à l'école est déterminante pour le destin scolaire des enfants et la qualité de leur vie de famille. Les membres du groupe de travail se sont donc fixés pour objectif d'initier, au sein de chaque établissement, des démarches de coopération, respectant les métiers et la position de chacun.

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Promouvoir une posture de bienveillance, de cohésion et de coopération

Le groupe de travail pense qu'il faut créer au sein de chaque établissement les conditions d'un échange et d'un travail commun entre les acteurs de l'éducation, pour préparer l'accueil des tout-petits, puis pour créer, dans la durée, une communauté éducative pérenne. Aider les parents à comprendre, à adhérer et à être solidaire du projet d'accueil qui se dessine, c'est garantir la bonne intégration de l'enfant. Il conviendrait donc de mettre en œuvre un « dispositif » d'accueil des familles, de rencontres des personnels (municipaux et de l'éducation nationale) et de visite des locaux avant le début de la scolarité. L'ambition serait aussi de constituer un réseau d'acteurs volontaires, associant familles et enfants, pour co-construire un environnement éducatif de proximité, autour d'un projet commun, bienveillant, explicite et partagé.

- Interroger les acteurs sur leurs représentations et leurs attentes
Le groupe de travail a établi des questionnaires à destination des personnels des écoles et des familles pour qu'ils s'expriment sur les conditions actuelles et souhaitables d'accueil des moins de 3 ans. Il ne s'agit pas de faire un état des lieux sanctionnant tel ou tel aspect, mais bien de créer les conditions de la coopération par l'échange et le respect des expressions.

- Encourager la qualification professionnelle des acteurs
Les enjeux spécifiques de la scolarisation des tout-petits, particulièrement à Saint-Étienne-du-Rouvray, nécessitent de renforcer les compétences des adultes en charge de leur accompagnement. Aussi, le groupe de travail propose que les niveaux de formation initiale des personnels soient sensiblement relevés et/ou réadaptés aux nouveaux enjeux de l'accueil éducatif des enfants et des parents (formation d'éducateurs de jeunes enfants par exemple). Cela suppose également de retravailler la nature même des postes et des missions confiées aux agents, en les libérant, par exemple, des tâches d'entretien. La formation continue doit aussi permettre de faire évoluer les pratiques et de réactualiser les connaissances et les compétences des intervenants.



Adapter le règlement des activités enfance

Face à l'augmentation du nombre des enfants accueillis et aux évolutions de la demande sociale pour l'accueil d'enfants qui nécessitent une prise en charge particulière (handicap, troubles du comportement...), adapter le règlement des activités enfance doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de leurs familles, ainsi que les conditions de travail des équipes.

LE CONSTAT DE DÉPART

La diversification et la massification des accueils de mineurs rendent nécessaire l'élaboration d'un règlement, qui prenne en compte les valeurs et les engagements de la municipalité et qui définisse les conditions d'accueil de tous les enfants. Le règlement n'a vocation ni à pénaliser, ni à exclure, mais à bien définir et expliquer à tous les acteurs (parents, enfants, équipe d'animation), les modalités d'accueil dans les structures municipales.

Les objectifs

Deux objectifs ont guidé les réflexions du groupe: accueillir tous les enfants, quelle que soit leur situation (handicap, suivi éducatif) et travailler en lien avec les acteurs en charge de l'enfant (parents, éducateurs, médecins). Le règlement a vocation à être distribué aux familles et affiché dans les espaces.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- IMPLIQUER LES ÉQUIPES POUR QUE LE RÈGLEMENT SOIT PARTAGÉ

Les équipes devront être sensibilisées à la démarche de la Ville et à son projet. Le règlement devant être mobilisé dans ce contexte global et non pris comme un texte isolé.

- SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

• Travailler sur la relation avec les familles

Dès les premiers contacts, au moment de l'inscription des enfants, il faudra affirmer la volonté de la Ville d'accueillir tous les enfants. L'objectif étant de limiter les risques de dissimulation de la part des familles, qui craignent un refus d'inscription, et de définir avec elles les modalités d'accueil les mieux adaptées aux besoins et aux capacités de leur enfant. Il sera, par exemple, proposé à la famille une visite préalable du site pour identifier les principales difficultés qui pourraient se présenter. Le directeur utilisera une grille d'entretien très détaillée pour l'aider à rédiger le protocole d'accueil de chaque enfant, en lien avec les institutions qui accompagnent l'enfant, les professionnels en charge de son suivi médical ou éducatif.

Le directeur et la famille pourront s'accorder sur la possibilité d'aménager les horaires d'accueil, et/ou d'envisager la présence des parents à certains moments clés de la journée.

• Reconnaître et légitimer la responsabilité du directeur de l'accueil

Cette démarche implique de reconnaître et de légitimer la responsabilité du directeur, notamment en cas de suspension temporaire, puis de reprise d'accueil.

Des incidences très concrètes

L'application du règlement pourrait avoir des conséquences sur les tableaux de service, qui devront intégrer des temps d'accueil et de rencontre avec les familles. Elle se traduira aussi par la mise en œuvre de schémas d'horaires d'accueil aménagés pour l'enfant, avec éventuellement une répercussion sur la tarification et la facturation. Il s'agira enfin de former des animateurs référents sur les questions du handicap ou de la gestion des comportements difficiles, de définir les modalités de recrutement ou de participation des personnels dédiés en cas de besoin.

Soutenir et créer des liens entre les « opérateurs » de terrain

Trouver les moyens de se rapprocher de celles et de ceux qui sont au contact des familles et des enfants, telle fut l'ambition de ce groupe de travail, qui a imaginé de nouvelles modalités de soutien des opérateurs, pour mieux partager avec eux les intentions éducatives du Projet éducatif local.

LE CONSTAT DE DÉPART

Les personnels qui sont en contact direct avec les enfants et les familles ne connaissent pas suffisamment les finalités et les objectifs stratégiques du Projet éducatif local, ce qui nuit à l'efficacité de la mise en œuvre des orientations et limite, de fait, la portée des ambitions formulées par la Ville et ses partenaires. Par ailleurs, les modes de communication traditionnels, s'ils sont adaptés à la transmission de consignes de service, ne créent pas, en revanche, un contexte favorable à l'évolution des pratiques.

Les objectifs

Reconnaître les acteurs dans leur diversité et les associer à une ambition commune : à travers ce double objectif, le groupe de travail s'intéresse à la fois à la spécificité de chaque acteur et à ce qui les rassemble, à savoir l'ambition éducative municipale, qui place le bien-être des enfants au cœur de son projet.



Un large rassemblement

Seront conviés au rassemblement des acteurs de l'éducation, au sens large du terme, les agents du département des affaires scolaires et de l'enfance (animateurs, directeurs, coordonnateurs, pilotes des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des Animalins, mais également assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture...), des agents du domaine sportif (éducateurs sportifs, animateurs PLS, agents d'accueil et de vestiaires...), de la jeunesse (CSC, CRC, RM, PM, RG, BM et ludothèque...)

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Les membres du groupe proposent un rassemblement chaque année – ou tous les 2 ans (dans ce cas, en appui des Assises de l'éducation) – de l'ensemble des personnels opérant dans le champ éducatif, de l'agent d'exécution jusqu'au responsable de département (hors agents horaires). Conscients des contraintes pratiques que ce rassemblement entraînera forcément, les membres du groupe estiment cependant que l'enjeu en vaut la peine.

- CE RASSEMBLEMENT S'ARTICULERA AUTOUR DE 3 SÉQUENCES :

- un temps de reconnaissance et de mobilisation. Il s'agit pour la municipalité, d'une part, d'accueillir les acteurs éducatifs, de les reconnaître, de valoriser leur action éducative, de leur témoigner intérêt et considération. D'autre part, il s'agit de leur présenter les ambitions, les avancées et les progrès restant à accomplir pour mener à bien le PEL.
- un temps de production. Des ateliers « croisés » réuniront 6 à 8 agents, issus de différentes professions et différents services ; ils traiteront des sujets concrets (relation aux familles, prise en charge des tout-petits, aménagement des espaces, autorité...) et formuleront des idées et analyses à partager avec leurs pairs. À l'issue des ateliers, une synthèse dégagera les éléments susceptibles de faire l'objet d'expérimentations.
- invitation et partage : lors du troisième temps, il s'agira de proposer à un agent d'un autre service de venir pour une durée d'une heure à une demi-journée maximum, partager une situation professionnelle à un moment jugé opportun par l'invitant pour témoigner de la nature du travail éducatif mené



Améliorer les relations entre acteurs éducatifs

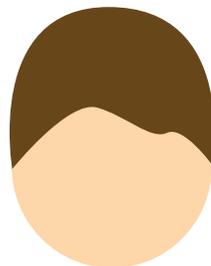
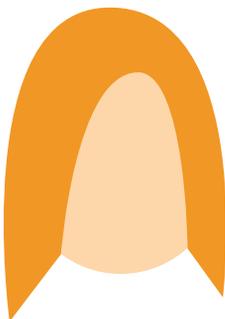
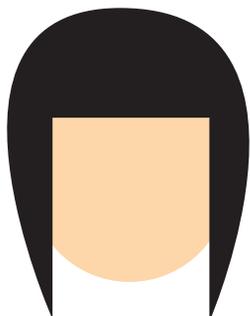
La qualité des relations entre les acteurs éducatifs étant au cœur du projet éducatif local, un groupe de travail a réfléchi en 2014-2015 au cadre à mettre en œuvre pour créer les conditions d'un débat serein entre les acteurs associatifs, les parents, les enseignants et les agents municipaux. De manière à penser ensemble les initiatives susceptibles de faciliter la libre implication de chacun dans un dialogue régulier.

LE CONSTAT DE DÉPART

La qualité des projets et des actions menés en direction des publics est influencée par la qualité des relations entre les co-éducateurs. Cohérence, continuité, mais aussi solidarité, confiance et respect participent d'un environnement propice à rassurer les acteurs et les publics. Ce climat de sécurité relationnelle et de soutien réciproque doit permettre une meilleure dynamique éducative.

Les objectifs

Il ne s'agit pas seulement d'intervenir sur la qualité relationnelle, au motif de « mieux s'entendre et se parler », mais de créer des situations relationnelles propices à l'efficacité de l'action éducative (voir aussi fiche suivante), c'est-à-dire à l'amélioration des compétences (sociale, culturelle, ludique, sportive...) des publics. Cette double dimension qui prend en compte le fond – via le contenu de l'intervention – et la forme – via la qualité de la relation interpersonnelle – est donc à considérer en même temps et à égalité.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- CRÉER UN CLIMAT DE RECONNAISSANCE ET DE CONFIANCE, À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION ET ENTRE TOUS LES ACTEURS

Dans un climat de défiance, les acteurs en présence consacrent une part importante de leur énergie à éviter la remise en cause ou le jugement, ce qui limite l'inventivité, la sincérité dans l'engagement et neutralise une des sources les plus puissantes de l'action éducative : la reconnaissance et le respect mutuel.

- PLACER L'ACQUISITION ET LA MOBILISATION DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES OU MILITANTES AU CŒUR DU PROJET

Toute organisation éducative doit créer un contexte de progression des savoirs des acteurs (savoir-faire et savoir-être), par des a a temps de préparation, de formation, d'échange sur les pratiques et de documentation. Si, aujourd'hui, les agents utilisent le plus souvent leur temps libre pour se documenter, il convient de mettre à leur disposition des centres de ressources documentaires dans les services, pour un accès à des supports variés (livres, magazines spécialisés, travaux de recherches, projets, évaluations, notices d'activités).

- SORTIR DES LOGIQUES DE GESTION DE CRISE

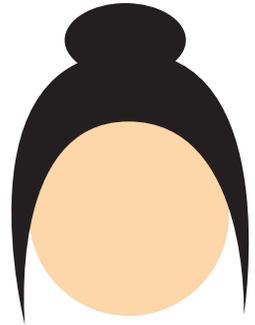
De manière à faire évoluer l'action éducative, il importe de créer des dispositifs d'évaluation (des outils adaptés aux situations et aux objectifs, simples d'utilisation, accessibles et partagés) et d'inscrire la relation éducative dans une dimension temporelle, définie par sa fréquence et sa durée. Cette proposition s'oppose à la perpétuelle injonction à gérer l'urgence, sans considération des processus en cours.

- RESPECTER LA PLACE DES PARENTS

Le groupe de travail insiste sur l'importance de penser, pour l'ensemble de ces réflexions, la place des parents, qui font partie du collectif des acteurs concernés par ces démarches. Faire confiance aux parents, leur donner accès à des ressources, les inviter à se projeter et à s'impliquer sont des enjeux importants.

Le point sur des concepts clés

L'action éducative a pour objectif la transformation d'une situation sociale, culturelle... par une intervention adaptée, dans un contexte adapté, visant l'acquisition et l'appropriation des savoirs utiles à la résolution de problèmes ou à l'augmentation de la compétence des individus et des groupes. Pour qu'il y ait transformation, il est nécessaire que les acteurs en présence créent, dans un contexte de mobilisation de compétences professionnelles ou militantes, et dans un environnement favorable, une relation éducative construite sur la confiance et la bienveillance.



Définir les conditions de l'efficacité éducative du temps libre

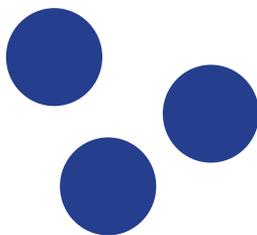
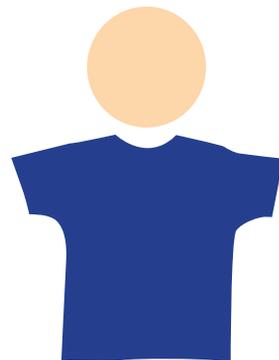
La Ville souhaite donner plus de visibilité et de lisibilité aux vertus éducatives des activités culturelles, sportives et de loisirs. Un groupe de travail s'est donc interrogé courant 2014 sur les spécificités éducatives du temps libre, sans chercher à les assimiler aux vertus éducatives du temps scolaire, mais en valorisant plutôt leur complémentarité.

LE CONSTAT DE DÉPART

Le temps libre a des vertus éducatives qui ne sont pas toujours évidentes à appréhender et à expliquer.

Les objectifs

Définir un ensemble de « principes » ou de critères à mobiliser pour affirmer le caractère éducatif d'une action mise en œuvre. Ces principes devront être communs aux acteurs, être fidèles aux intentions du PEL et faciliter les échanges au sein de la communauté éducative.



Vertus éducatives, valeurs et principes

Les orientations éducatives reposent sur des valeurs et des principes qu'il incombe aux acteurs éducatifs, et en premier lieu aux acteurs publics, de respecter et de soutenir. Ils ont en charge l'accompagnement de tous les enfants et la valorisation/promotion de leurs compétences. Dans ce contexte, la vigilance est nécessaire pour que les enfants ne soient pas instrumentalisés, ne soient pas les « faire valoir » d'une pratique ou d'un acteur, aux dépens de lui-même (sur-implication) ou des autres (hyper-sélection).



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- PRIVILÉGIER UNE PRÉSENTATION ARGUMENTÉE – ET NON PAS SEULEMENT DESCRIPTIVE – DES ACTIONS ÉDUCATIVES LES RENDRA PLUS EFFICACES

- **pour l'acteur** : la démarche proposée permet de s'affirmer « éducateur » ; l'accompagnement méthodologique qu'il s'agira de mettre en place aura vocation à faire évoluer les postures et les pratiques. La responsabilité professionnelle qui émerge de la démarche engagée est de nature à améliorer la formulation des intentions et par là même leur efficacité.
- **pour son environnement** : la démarche permet de présenter et de débattre des actions entreprises. En disant ce que l'on fait, on facilite la coopération, la concertation et l'évolution des pratiques, de manière à affirmer plus explicitement nos ambitions et nos intentions, vis-à-vis de nos partenaires et des publics. L'évaluation qui en résultera se basera non pas sur ce que devrait faire l'autre selon moi, mais sur ce qu'il m'a dit qu'il allait faire.

- POSER DES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE L'ACTION ÉDUCATIVE COMMUNS À TOUS LES ACTEURS

Interactive, l'action éducative, qui est censée répondre à un besoin, induit un changement, une évolution. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans la durée : faire une « séance » d'activité, en dehors de toute cohérence ou de tout projet ne semble que faiblement intéressant du point de vue éducatif. Cependant, l'action éducative peut/ doit intégrer des parenthèses, des pauses, pour garantir l'isolement et le déploiement de l'imaginaire. Elle postule, enfin, l'éducabilité de tous et la possibilité d'accompagner chacun vers le difficile, la découverte, la curiosité, l'expérience, la créativité.

- INTRODUIRE L'ÉVALUATION DANS LA DÉFINITION DE L'ACTION ÉDUCATIVE

- Les membres du groupe de travail s'accordent sur une définition très ouverte de l'éducation, ne se limitant pas aux actions de transmission formalisées, reconnaissent des vertus éducatives au temps passé « à ne rien faire » et au temps passé « hors encadrement », via des dispositifs pensés pour des fréquentations autonomes (question des aires de jeux par exemple). Pour autant, ils affirment simultanément qu'une action éducative a pour principal objectif la « transformation », le passage d'un « avant » à un « après », où le public sera (en théorie) « plus proche » de ce qu'il souhaitait savoir/comprendre/être/faire... Afin de qualifier nos actions, nos analyses, nos intentions et nos pratiques, il importe donc de mieux observer « ce qui change » pour les publics, suite aux actions éducatives menées à leur intention. Ainsi, en plus de bilans quantitatifs, nos évaluations devront permettre de définir des modalités d'observation de ce qui a été transformé, de ce qui a changé suite aux actions. Cet impératif se conjugue avec l'un des principes évoqués précédemment de l'inscription de l'action éducative dans le long terme.

- CONSTRUIRE UNE GRILLE D'ANALYSE POUR ACCOMPAGNER LES PRATIQUES

Il est proposé d'utiliser, d'adapter et de simplifier la grille de lecture de Cléopâtre Montandon sur les intentions des acteurs. Il n'est pas question de « normer » les actions, mais de les rendre explicites pour les analyser, les mettre en débat. Concernant les valeurs et les finalités générales des actions éducatives, la source principale est le Projet éducatif et, le cas échéant, le projet de service ou de la structure.

Miser sur « l'éducation aux médias »

La préparation et la coordination de la deuxième édition de la Fabrique de l'info, en mars 2017, ont fourni l'occasion à l'un des groupes de travail du projet éducatif local de se saisir de ce sujet, afin de construire l'événement avec les acteurs éducatifs du territoire.

LE CONSTAT DE DÉPART

La première édition de la Fabrique de l'info, en mars 2015, a démontré la pertinence d'une action sur l'éducation aux médias. Compte-tenu des publics visés, ce rendez-vous et les intentions éducatives qu'il recouvre s'inscrivent dans le périmètre du projet éducatif local.

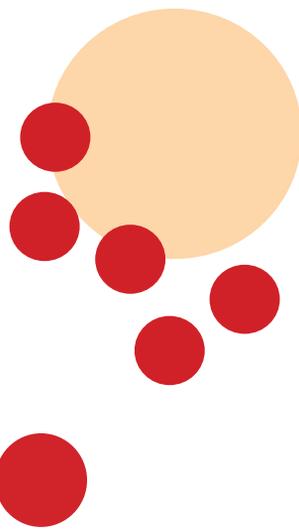
La Fabrique de l'info en perspective

Préalablement à la deuxième édition, en mars 2017, le groupe de travail a proposé de diffuser aux acteurs éducatifs du territoire un ensemble de ressources et de supports. En outre, de nouveaux ateliers sont prévus, sur le numérique et le dessin de presse. Enfin, un temps « tout public », en accès libre, sera organisé, en parallèle des accueils de classes.

Les objectifs

Ils sont principalement de deux ordres :

- former à l'esprit critique et au discernement, pour que les jeunes sachent choisir, comparer et mettre en perspective les contenus auxquels ils accèdent ;
- favoriser l'expression des enfants et des jeunes par la sensibilisation aux techniques de production d'informations (apprendre et comprendre en faisant).



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

TRAVAILLER SUR L'INFORMATION, son traitement, sa production permettra au public de comprendre qu'un même fait peut générer des informations de formes différentes (audio, photo, vidéo, écriture), d'identifier la diversité des sources, des angles et des contextes (récit, témoignage, hypothèse...) Travailler sur l'intention et le parti pris, pour distinguer faits et opinions, amènera à comprendre qu'une information est une construction dont il importe d'identifier les objectifs : rendre compte, faire le « buzz », protéger des intérêts économiques / politiques, participer au débat, imposer une idée ou tout simplement capter l'audience. Différencier l'information et la communication, même si la frontière est parfois ténue, fera aussi partie des objectifs du travail sur l'information.

ÉTUDIER LE MÉDIA, le circuit de l'info jusqu'au public, en tant que support et vecteur de contenus (journal, TV, radio, web...) Format, utilisation de citations, temps de réaction, appartenance à un « groupe médiatique »... chaque support porte « en lui-même » des caractéristiques qui structurent sa manière de s'adresser au public. Les « filtres » d'accès (recommandation ou centres d'intérêt) en disent long également sur le lien entre information et relations sociales: les pratiques individuelles d'information se co-construisent avec sa/ses « tribus ». Les pratiques éducatives peuvent, enfin, interroger la valeur des différents titres - les plus visibles (les plus financièrement soutenus) ne sont pas les plus pertinents - la place de la presse gratuite ou encore le statut et le rôle particulier de la presse « jeunesse ».

ANALYSER L'IMPACT SUR LES PUBLICS

Les éléments précédents se conjuguent et produisent des effets sur les individus, sur les groupes, sur leurs représentations du monde et sur leurs compétences citoyennes.

Trois thématiques sont identifiées par le groupe de travail :

- L'individu et son environnement : l'information et les médias sont des marqueurs d'affinités, chacun y évolue en fonction de ses sujets « préférés » (sport, faits divers ou actu internationale...), des supports (web, TV, presse écrite...) et des politiques éditoriales (France culture ou RMC...). L'inscription d'une personne dans un paysage d'influences a a médiatiques, construit plus ou moins consciemment, dépend également des multiples jeux de « recommandations » qui sont amplifiés avec le numérique.
- L'espace médiatique, l'espace public : toutes les informations produites par les médias ne se « valent » pas d'un point de vue éducatif. L'espace public, les équipements publics (au sens large) sont des lieux d'exposition et de promotion des informations et des médias. Pour autant, si le parcours de l'information au public est en partie déterminé par le jeu des recommandations, il semble opportun que le monde éducatif participe à ce jeu, en valorisant des pratiques d'accès et en aidant à la hiérarchisation.
- La crédulité, la sincérité et la vérification : la multiplicité des producteurs et des diffuseurs, le « direct » permanent des flux d'information ne permettent pas toujours (euphémisme...) la prise de recul nécessaire et ouvrent la possibilité de médiatiser des contenus faux, ou malhonnêtes. La méfiance s'installe à la fois sur l'intégrité du diffuseur et sur la véracité des faits relayés... Les sites de « fact checking » se sont peu à peu installés pour « corriger » certaines dérives.

Mettre au point une évaluation participative des actions éducatives

L'un des groupes de travail du Projet éducatif local s'est concentré, courant 2016, sur l'élaboration d'outils innovants pour faciliter la mise en place d'une démarche d'évaluation participative des actions éducatives.



LE CONSTAT DE DÉPART

Si toute procédure d'évaluation permet de vérifier et d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques menées, associer les publics à la construction même de l'évaluation constitue une démarche vertueuse (voir encadré). Cela suppose de créer un cadre d'évaluation bienveillant pour les acteurs, qui ont trop souvent le sentiment, à l'occasion des évaluations, d'être « pris par défaut ».

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- CONCEVOIR UNE FICHE MÉTHODOLOGIQUE, QUI RÉSUME LES QUESTIONS À SE POSER ET RAPPELLE LES INFORMATIONS À MOBILISER

Pour plus d'efficacité, le groupe de travail préconise que la démarche d'évaluation soit simultanée à l'action éducative elle-même. Il importe donc de créer des outils permettant l'observation « en temps réel », dans les différents espaces ou dispositifs d'accueil, sur les temps formels ou informels. Il s'agit, par ailleurs, d'aller au-delà du bilan « ce qui a été fait », pour mettre en évidence « ce qui a changé », avec le concours des publics. Cette préconisation réaffirme l'ambition d'une action éducative, celle d'une transformation, d'une évolution, d'un changement.

- CONSTITUER UNE BANQUE D'EXPÉRIENCES ET DE RESSOURCES

Il conviendra de documenter, de stocker et de rendre accessibles au public les évaluations réalisées et les outils utilisés (questionnaires, grilles d'entretien, outils d'observation...).

Les objectifs

La démarche a un objectif double : favoriser l'évaluation des actions et des projets, pour améliorer l'action éducative locale ; mais aussi encourager la participation des publics, considérés à la fois comme témoins des expériences qu'ils vivent et comme acteurs de leur environnement éducatif. Impliquer les publics conduit à solliciter et donc à renforcer leur esprit critique, contribue à les impliquer dans les processus de décision, à leur donner des clés de compréhension, des éléments de contexte (contraintes, possibilités...).

À ce titre, en reconnaissant la capacité des publics à fournir une information utile (et influente), l'évaluation participative contribue à donner du « pouvoir d'agir » aux publics et à les responsabiliser. Sur ce dernier aspect, il s'agit de mobiliser le vocabulaire du « citoyen » plutôt que celui du « client », pour dépasser le seul critère de satisfaction, en lui associant celui de l'utilité sociale et de l'intérêt général.

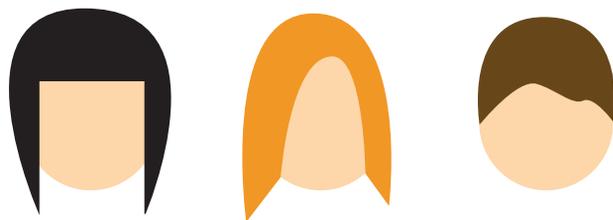
La pluralité des situations d'évaluation

Le terme « évaluation » peut recouvrir des situations très différentes : collecte d'informations et mesure des écarts à la moyenne, collecte d'informations et mesure de l'atteinte d'objectifs déterminés, questionnaire de satisfaction, recueil des expressions/propositions des publics, collecte d'informations pour mieux connaître un public ou ses pratiques, etc.

Parce que l'action éducative s'inscrit dans la durée, les processus d'évaluation doivent tenir compte de la dimension « temporelle » des projets, ce qui invite à articuler différentes approches complémentaires : évaluations de « pilotage », d'ajustement, de veille (politiques publiques structurantes, de long terme) ; évaluations « d'opérations », menées directement par les acteurs initiateurs de l'action (session de centre de loisirs, projet culturel, initiative sur le climat scolaire...).

Concilier laïcité et pratiques professionnelles

Le groupe de travail n'avait pas vocation à débattre de la laïcité. Après avoir sommairement rappelé les principes de la loi, ses membres ont énoncé des préconisations et pris des engagements pour concilier laïcité et pratiques professionnelles.



LE CONSTAT DE DÉPART

La loi affirme deux principes: la neutralité de l'État par rapport aux croyances et aux cultes, ainsi que la liberté individuelle de croire (ou non) et de pratiquer un culte. À part la dissimulation du visage qui est interdite partout, les règles de droit sont peu nombreuses. L'appréciation du respect du principe de laïcité est donc laissée, pour une grande part, à l'interprétation des acteurs. La laïcité est d'abord un principe de permission et de protection, pas d'interdiction (sauf cas extrême).

Les objectifs

La laïcité est une valeur à partager, pour protéger. Il ne s'agit pas d'édicter un règlement s'intéressant à chaque détail, à chaque question de vie quotidienne ou professionnelle. L'action éducative doit promouvoir une posture de protection des enfants pour qu'ils gardent (ou construisent) leur libre arbitre, condition de leur émancipation. Aucun sujet, aucun savoir, aucun contenu éducatif ne doit être évité au motif qu'il serait incompatible avec une/des croyances.

LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ COMME CONDITION DU VIVRE ENSEMBLE

La Ville affirme son attachement à la laïcité, comme principe de liberté, dont l'application dépend des contextes d'intervention. La variation des règles doit être expliquée, et ne contredit en rien la cohésion de la communauté éducative.

- GARANTIR L'UNIVERSALITÉ DES SAVOIRS

Bien que la neutralité fasse partie des exigences professionnelles, en tant qu'éducateur, nous travaillons à hiérarchiser des savoirs et des valeurs, à contribuer à la formation de l'esprit critique, pour l'émancipation des enfants et des adultes. Les valeurs et les postures éducatives ne sont pas neutres... car tout ne se vaut pas. Ce paradoxe peut introduire des difficultés dans la relation éducative, car de nombreux temps éducatifs peuvent aller à l'encontre de convictions spirituelles (histoire, sport, biologie, éducation sexuelle...). Aucun savoir scientifique, historique... ne peut être écarté sous prétexte religieux. Il convient donc de mobiliser et rendre accessibles tous les savoirs, toutes les pratiques, auprès de tous les enfants et de leurs parents, sans provocation ni renoncement, pour une éducation globale et émancipatrice.





- NE RETENIR QUE LES FAITS, PAS LES INTERPRÉTATIONS

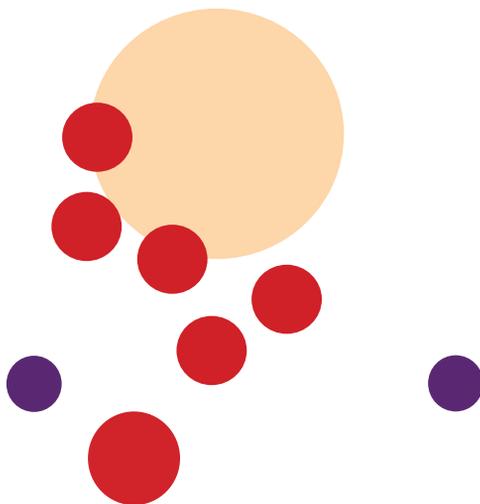
La laïcité oblige à la neutralité face aux croyant-e-s, aux croyances et face aux comportements religieux, dans la limite du prosélytisme ou du trouble à l'ordre public. Mais cette appréciation mobilise parfois (souvent) une part de subjectivité du côté de l'observateur. En effet, quels critères est-il possible de mobiliser ? Comment mesurer le prosélytisme ? Il faut considérer avec objectivité et responsabilité les actes, les faits et les comportements, et les analyser pour ce qu'ils sont. Une opinion, une expression, un régime alimentaire ou un choix vestimentaire n'est pas un délit.

- « FAIRE VIVRE » LE VIVRE ENSEMBLE

Renforcer les temps de cohésion, d'échanges, de reconnaissance mutuelle au sein des collectifs accueillis, pour faire émerger le commun avant la différence et permettre à chacun d'être respecté dans ses choix. Connaître l'autre par autre chose que sa croyance et ses origines, le reconnaître comme son égal limite les expressions racistes.

Créer des espaces de pacification

La laïcité protège les enfants de l'influence des religions, elle n'a pas vocation à les tenir à l'écart des croyants, qui ne font pas tous, loin de là, de prosélytisme. Concernant les parents : débattre, expliquer, entendre peut parfois (souvent) faire baisser les tensions. Il ne s'agit pas de juger des personnes ou des croyances, mais de protéger chacun et chacune des influences, que chacun soit libre de croire ou non, de se conformer ou non aux usages culturels, avec le soutien des équipes sur ce qui relève de choix individuels. Il faut tenir compte des réalités et des enjeux sociaux, communautaires, de quartier. Quand l'affiliation religieuse devient un critère, une norme sociale, des pressions s'exercent sur chacun-e. Nos espaces éducatifs doivent être des espaces de pacification, d'apaisement, de neutralisation des stéréotypes de toutes natures, des identités assignées.



Les enjeux éducatifs du temps libre des adolescents et des jeunes

Le groupe de travail qui s'est constitué sur ce sujet s'est attelé à formaliser des préconisations éducatives pour les 11-25 ans, en prenant en compte les résultats de l'enquête « temps libre » et des travaux menés par le groupe « jeunesse ».



LE CONSTAT DE DÉPART

Les actions « jeunesse » sont accessibles à tous, tant au niveau des tarifs et des conditions générales d'accès que du maillage du territoire. Il s'agit de conforter ce principe d'accès universel des jeunes aux offres. Le besoin de coordination des acteurs qui fait partie des principes généraux d'organisation d'une politique territoriale de la jeunesse est réaffirmé. L'amélioration de cette coordination pourrait faire l'objet d'un travail qui relève du groupe jeunesse. Si l'âge est une indication « formelle » qui influence le régime juridique des actions menées (majeurs ou mineurs par exemple), il n'est pas le seul critère pertinent pour évaluer les besoins des jeunes, le niveau d'autonomie est aussi légitime.



Les objectifs

Il apparaît utile de définir les besoins éducatifs auxquels les acteurs doivent répondre. Le groupe de travail en identifie sept (voir encadré). Ces besoins appellent des réponses variées en fonction des situations de vie et de l'âge des jeunes. L'âge et la scolarité (ou non) sont des indications pour les acteurs du temps libre. Besoins et situations de vie sont donc croisés.





LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Après avoir identifié les ressources actuelles qui répondent déjà à certains des besoins identifiés, pour les différentes catégories de public, le groupe de travail a arrêté des priorités d'action au regard de l'importance du besoin et s'est interrogé sur la question des usages, plus ou moins prédéterminés des espaces mis à la disposition des jeunes.

HIÉRARCHISER LES PRIORITÉS

« Très important », « important », « peu important », trois niveaux de priorité ont émergé des analyses (voir tableau). Cette hiérarchisation prouve que la tranche d'âge des 15-18 ans, lycéens pour leur très grande majorité, est celle qui exige la plus grande attention, alors même que ces jeunes sont également les plus difficiles à accompagner. En effet, ils s'autonomisent du territoire et des institutions locales, expérimentent d'autres espaces et d'autres pratiques, ce qui impose aux acteurs de la politique territoriale de la jeunesse de repenser leurs modes d'intervention, de manière à mieux prendre en compte les spécificités et les besoins de ce public.

USAGE PRÉVU, USAGE RÉEL, QUELLE MARGE DE MANŒUVRE ?

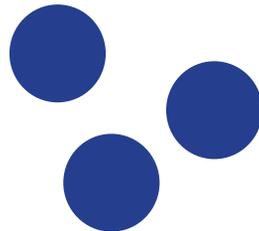
L'analyse croisée des besoins et des situations de vie a également conduit le groupe de travail à questionner les notions de « polyvalence » et de « spécialité » des usages. Prenons par exemple les bibliothèques, qui constatent qu'une part non négligeable de leur public utilise l'espace pour construire des relations sociales (11-14 ans) ou pour bénéficier d'un espace d'autonomie (15-18 ans) : faut-il engager des actions pour redéfinir et encadrer les usages des espaces mis à la disposition de la jeunesse ? Ou faut-il accepter que l'usage par les publics puisse être différent de ce qui est prévu ? Le groupe de travail considère que les « usages détournés » créent de nouvelles ressources et qu'il convient de rendre les choses possibles, d'autoriser sans prescrire, d'envisager des ajustements et au final de permettre aux jeunes de trouver par eux-mêmes les réponses à leurs besoins.

Croiser besoins et situations de vie

Le groupe de travail a identifié plusieurs « catégories » de public, en fonction de l'âge et des conditions de vie des jeunes. Les traditionnels groupes de collégiens (11-14 ans) et de lycéens (15-18 ans) sont ainsi complétés d'un ensemble de « 18 ans et + », qui comprend les étudiants, les salariés et les jeunes qui sont « ni en formation, ni en emploi, ni en stage », appelés « Neet ».

Après avoir arrêté cette classification par âge et par activité, le groupe de travail s'est demandé comment répondre aux besoins de ces publics. Pour une analyse plus fine, 7 besoins ont été identifiés :

- besoins de relations sociales (construire, expérimenter, fidéliser)
- besoins de liberté, d'autonomie
- besoin de considération, de reconnaissance individuelle
- besoin de réalisation personnelle, d'expression (culturelle, politique...)
- besoin de consommation, de rituels, d'activité
- besoin d'accompagnement pour la réussite
- besoin d'inscription/d'émancipation territoriale



Mixité / Parité dans les activités éducatives

Les questions de promotion de l'égalité, de mixité des publics accueillis ou de parité dans les activités sont proches, mais pas identiques.

Les membres du groupes de travail proposent de diversifier les approches sur ces sujets pour favoriser l'égalité réelle de droit, de choix.

LE CONSTAT DE DÉPART

1 / Le genre influence la socialisation des enfants et des adolescents. Le fait de se penser homme ou femme (ou autre) favorise l'adoption de comportements « normés », en conformité avec les attitudes ou les préférences que l'environnement (familial, culturel, social ...) prescrit aux hommes ou aux femmes. Pour devenir homme ou femme, je vais adopter/intégrer les normes masculines ou féminines que la société a désignées comme telles. Les modèles éducatifs (ou de socialisation) des parents, des institutions, des pairs peuvent être contradictoires, parfois promouvant l'égalité, la mixité, parfois œuvrant à la distinction des rôles.

2 / La mixité hommes/femmes dans les activités éducatives participe à la lutte contre les inégalités hommes/femmes et limite la transmission des stéréotypes par la rencontre et le partage, par l'expérience concrète et partagée d'une égalité réelle. Mais un contexte de « non-mixité » dans la pratique est compatible avec l'objectif de lutte contre les inégalités (exemple de promotion du sport féminin).

3 / Les pratiques éducatives sont le plus souvent mises en œuvre à l'attention de collectifs. Les intervenants s'adressent à des groupes, qui souvent préexistent à la rencontre. Or ces groupes ne sont pas – ou plutôt sont rarement – mixtes¹.

4 / Influencer des modes de socialisation est un enjeu éducatif qui s'inscrit dans le temps long, tant la construction des stéréotypes commence tôt, et ces stéréotypes sont régulièrement réactivés.

. Il faut ici entendre le groupe du point de vue du public, pas de l'intervenant, ainsi pour une classe, on peut considérer 1 groupe, celui de la classe, qui est mixte, mais la représentation des enfants est sans doute assez différente, la classe étant alors une cohabitation de groupes distincts, entre autres selon le critère du sexe



Les objectifs

Le rôle des équipes éducatives est de proposer des parcours qui respectent les désirs des enfants (la mixité n'est pas forcément une demande des enfants), et qui créent également des espaces et des temps communs entre les genres.

L'action éducative peut/doit avoir pour objectif de permettre de s'émanciper d'un système de normes, de prescriptions « indiscutables ». L'enjeu est de permettre à un enfant de comprendre, choisir, décider le plus librement possible. Les orientations éducatives doivent à la fois permettre un travail sur les représentations individuelles (égalité hommes/femmes), et agir sur les pratiques collectives (mixité).

Les modèles éducatifs et de socialisation se conjuguent, se débattent, et ne s'opposent pas. Des espaces de dialogue pacifiés doivent exister et il importe de ne pas instrumentaliser l'enfant en exigeant de lui qu'il choisisse entre les propositions éducatives.



LES PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ COMME CONDITION DU VIVRE ENSEMBLE

La Ville affirme son attachement à la laïcité, comme principe de liberté, dont l'application dépend des contextes d'intervention.

La variation des règles doit être expliquée, et ne contredit en rien la cohésion de la communauté éducative.

- JOUER AVEC LES STÉRÉOTYPES :

Les stéréotypes des enfants, des parents et des intervenants vont influencer les représentations et orienter les fréquentations. Les actions éducatives peuvent articuler des propositions épousant ces représentations, mais il s'agira de les équilibrer (autant d'activités typées « femmes » et « hommes ») et de les compléter par des offres « mixtes », ou encore de prendre les stéréotypes à contre-pied.

- LA VIE QUOTIDIENNE, LES TEMPS INFORMELS :

les temps interstitiels, d'accueil, de repas, de jeux libres, mais aussi les activités de contribution à la vie collective sont des temps privilégiés pour permettre aux enfants d'échapper aux injonctions de genre, par la liberté de choix ou a contrario, par la constitution de sous-groupes mixtes désignés pour telle ou telle action.

- TRAVAILLER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES :

s'autoriser à « sortir » de son rôle, à s'émanciper des injonctions de genre suppose à la fois de la confiance (en soi, en autrui) et que l'espace d'accueil sécurise les relations entre enfants et avec les adultes. Rencontrer la différence, accepter autrui doit pouvoir s'apprendre et s'expérimenter.

- PERMANENCE DES INTERVENTIONS :

Si des opérations ponctuelles peuvent rythmer les parcours, initier des mobilisations, elles ne sont pas suffisantes pour transformer les représentations. Il s'agit donc d'inscrire la mixité dans les habitudes de fonctionnement usuelles des espaces éducatifs.

- ACCUEILLIR DES INDIVIDUS, CONSTRUIRE DES GROUPES :

Des activités peuvent contribuer à permettre aux enfants d'être reconnus comme des individus distincts, et non comme membre(s) d'un groupe, afin de les autoriser à s'émanciper des rôles assignés. La création des collectifs d'activités doit alors reposer sur d'autres dynamiques que les « évidences » stéréotypées.

- JOURNÉES « BRASSAGES » :

Il peut être utile de provoquer des événements qui favorisent le brassage des âges, des genres, pour permettre à chacun de découvrir d'autres formes de socialisation, de susciter l'expression des représentations : nous ne sommes pas pareils, qu'est-ce qui nous rassemble ?

- AMÉNAGEMENT URBAIN :

les choix d'équipements et d'aménagement des espaces publics sont implicitement pensés pour des usages « masculins », les filles sont invitées à s'effacer et à laisser la place aux garçons et à leurs activités « naturellement » prioritaires (place du foot dans les cours d'école par exemple). Les principes d'aménagement doivent intégrer les questions d'égalité hommes/femmes.

- CRÉER DES ALLIANCES ET FORMER LES ACTEURS :

La rencontre et le débat sont des composantes nécessaires à la compréhension des aspirations éducatives, des craintes, des souhaits des différents acteurs, y compris des enfants eux-mêmes. Instaurer des espaces et des temps d'échanges pacifiés nécessite de se former (communication non violente, atelier philo...)

ÉQUIPEMENTS et dispositifs municipaux

Espaces enfance - jeunesse, accueils de loisirs et séjours de vacances

Élémentaires: centre de La Houssière

Maternels: centre Pergaud, centre Langevin, Anne-Frank

Activités associées aux accueils de loisirs (sorties, campings, veillées, nuitées...)

Espaces éducatifs: les Animalins dans les 19 écoles publiques de la ville

Centres thématiques: arts, sciences, sports

Séjours de vacances: 150 places en séjours variés
1 Point information jeunesse
1 espace d'animation multimédia, radio, vidéo

Petite enfance

- Multi-accueil Anne-Frank (crèche collective, halte garderie et crèche familiale)
- Relais assistantes maternelles
- Soutien aux structures associatives

Parentalité

- Maison de la famille

Sports

- Complexe omnisports Youri-Gagarine
- Gymnases et espaces de pratiques
- Dispositif du sport pour tous
- Animation sportive durant les vacances

Espaces extérieurs

- Aires de jeux
- Plateaux d'évolution multisports
- Pistes cyclables, sécurisation des voiries
- Parcs et jardins
- Forêt urbaine de loisirs

Pratiques autonomes

- Aide à la réalisation de projets individuels, familiaux, collectifs (vacances, formation...)

Culture

- Théâtre « Le Rive Gauche »
- 3 centres socioculturels
- 3 bibliothèques
- 1 conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal
- 1 ludothèque

Vie associative

- Plus de 150 associations soutenues (mise à disposition de locaux, subvention, prêts de matériels...)

Scolarité et parcours de formation

- 19 écoles publiques (maternelles et élémentaires)
- 4 collèges
- 1 lycée régional des métiers
- 1 Maison d'information sur l'emploi et la formation

Nutrition et santé

- Opération de sensibilisation dans les écoles
- Mobilisation et information des familles

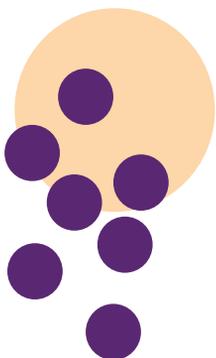
Dimension festive

- Fêtes de quartiers (accompagnement des initiatives des associations ou /et des habitants)
- Événements municipaux (Aire de fête, Journées des loisirs, festival des jeunes talents...)

La mise en débat

- Assises de l'éducation
- Conseil consultatif du projet éducatif et groupes de travail thématiques

ORGANISATEURS



Le maire, les élus délégués et les services impliqués.

Comme pour les autres domaines de la vie municipale, le bureau municipal et le conseil municipal sont les instances de décision. Mais la plupart des débats et les propositions d'orientations ont lieu dans d'autres structures de travail.

Conseil consultatif du Projet éducatif local

Le CCPEL rassemble au moins 2 fois par an les partenaires municipaux, associatifs et les différents organismes impliqués dans l'action éducative locale : Etat (Cohésion sociale, jeunesse, éducation nationale...), Caisse d'allocations familiales. Il permet d'associer les acteurs locaux à la démarche, impulse de nouvelles thématiques de travail, oriente les démarches et diversifie les regards et les approches.

ASSISES DE L'ÉDUCATION

du Projet éducatif local **2011-2017**



1^{RES} ASSISES DE L'ÉDUCATION

16, 17 et 18 novembre 2011

Repenser la ville autour de l'enfant

Acte I : La notion de coéducation

- Pour une coéducation démocratique
Frédéric Jésus, pédopsychiatre de service public, vice-président de la section française de Défense des enfants international (DEI France), auteur de « Coéduquer - Pour un développement social durable » (Dunod, 2004)
- Familles et école, sociologie d'un différend
Pierre Périer, sociologue, professeur des universités en sciences de l'éducation, Université de Rennes 2.

Ateliers :

- Accueillir les parents
- Le projet éducatif de la famille
- À chacun sa famille, à chacun son droit
- Les nouvelles parentalités : Parents et enfants face à la demande scolaire

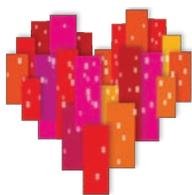
Acte II : Penser la réussite de tous

- Journée ouverte par Philippe Carrière, inspecteur d'académie.
- Complémentarité des intervenants auprès des élèves en difficulté
Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen-CIVIC.
- Travailler pour l'école à la maison
Séverine Kakpo, Université Paris VIII, CIRCEFT-ESCOL

Ateliers :

- Culture et loisirs :
quelles pratiques pour les familles dans les centres socioculturels ?
- Diversité des intervenants - accompagner l'école

ça change la ville



Assises de l'éducation

Acte III : Penser la cohérence éducative, les parcours et les ruptures

- Temps et rythmes scolaires : regards croisés France/Europe et Amérique du Nord
Agnès Cavet, chargée d'études et de recherche, Institut français de l'éducation (ENS Lyon).
- Rythmes de vie, rythmes de la ville
Patrick Vassallo, vice-président de Tempo territorial.

Ateliers :

- Parcours de vie et prévention des décrochages
- Temps des parents, temps des enfants
- Articulation des temps scolaires et périscolaires
- La pause méridienne
- Penser le temps avec les publics : l'action artistique comme outil

Acte IV : Penser la place de l'enfant dans la ville

- Rénovation et politique éducative,
Jacques Donzelot, maître de conférences en sociologie politique, Université Paris X Nanterre.
- La place des enfants dans la ville : de la cour de récréation à l'espace urbain, quelle place pour les enfants et pour y faire quoi ?
Julie Delalande, professeure des universités, Université de Caen, Basse-Normandie, CERSE EA965.
- Du projet éducatif local au territoire apprenant,
Bernard Bier, sociologue, auteur de « Politiques de jeunesse et politiques éducatives »

2^{ES} ASSISES DE L'ÉDUCATION

19 et 20 novembre 2013

Bienveillance éducative et droits de l'enfant

Soirée inaugurale grand public : les droits de l'enfant

La veille de la journée internationale des droits de l'enfant, soirée d'échanges et de débats autour d'une intervention, d'un repas et d'un spectacle.

« La bienveillance éducative : un droit pour les enfants, une mobilisation nécessaire de tous les acteurs ? »

La « bienveillance éducative » est un terme contemporain utilisé depuis une dizaine d'années dans de nombreux secteurs. Ainsi, dans le champ du soin, du travail social, des politiques de réussite éducative, cette notion est fréquemment présentée comme une évolution souhaitable des attitudes éducatives et des formes d'accompagnement des personnes.

La bienveillance éducative :
définition, représentations et enjeux avec Jacques Bernardin (GFEN), Archi Petit par Fiona Meadows (Cité de l'architecture) et «l'ennui bien-être et mal-être à l'école» par Séverine Ferrière (Université de Nantes).

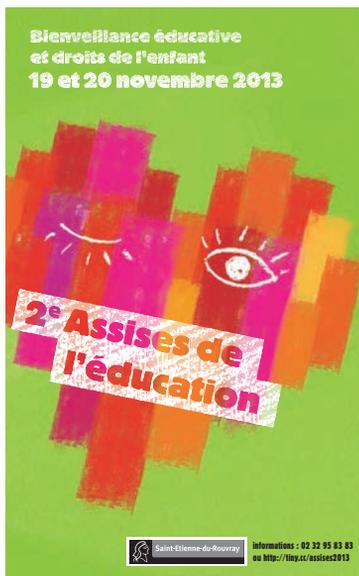
Ouverture du village des acteurs :
une trentaine d'acteurs (publics, associatifs...) pour autant de questions, de témoignages et d'expériences pour des rencontres de trente minutes.

Coéducation et continuité éducative, analyse d'une pratique locale :
restitution de l'étude sur le fonctionnement de la politique co-éducative de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray par l'Université de Rouen – Laurent Lescouarch et Émilie Dubois.

Table ronde des éducateurs :
école, monde sportif, culturel, de l'éducation populaire, parents, débattent de la notion de bienveillance et des évolutions du contexte et du paysage éducatif. Jean-Luc Rinaudo, Frédéric Bonnet, Agnès Scot, représentants de PMI, de la FCPE...

Co-éducation école/famille et bienveillance éducative :
Bruno Humbeek - psychopédagogue et chercheur à l'Université de Mons (Belgique).

Conférence gesticulée :
« En sortant de l'école », par Pauline Christophe.



3^{ES} ASSISES DE L'ÉDUCATION

5 et 6 novembre 2015

Réflexions autour du temps libre

Session 1 : Le temps libre : une ressource pour l'éducation ?

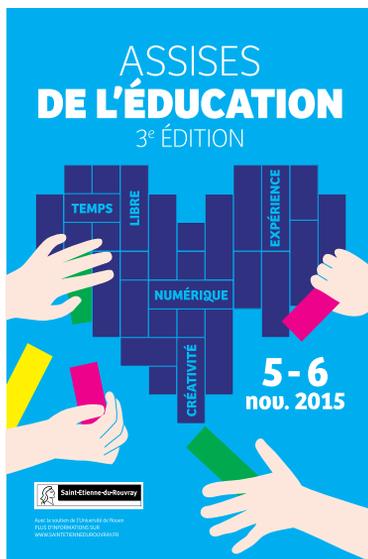
- Le temps libre des enfants en colos pendant les vacances, ça sert à quoi?
Jean Houssaye, professeur émérite en sciences de l'éducation - Université de Rouen
- Le temps libre, entre loisir et éducation.
Nathalie Roucous, maître de conférence en Sciences de l'éducation - Université Paris 13
- Le temps libre des enfants, regard d'un mouvement d'éducation populaire.
Yann Renault, délégué général adjoint de la Fédération nationale des Francas

Session 2 : Curiosité, créativité, sensibilité, coopération : quelles ambitions éducatives ?

- Une démarche collaborative et sociétale pour les «éducations à»
Jean-Marc Lange, professeur des universités - ESPE de l'académie de Rouen, Université de Rouen
- Comment et pourquoi passer des pratiques qui s'apprennent par l'expérience à des formes plus instituées ?
Yanik Lefort, directeur CEFEDEM (Centre formation des enseignants de la musique et de la danse) de Normandie
- Science action Haute-Normandie au service des acteurs de la CSTI ou des exemples de ressources à disposition.
Jean François Passegué, directeur de Science action Haute-Normandie

Session 3 : Réseaux, écrans, codes et usages : le numérique partout ? pour tous ? pour quoi ?

- Tous citoyens de la société numérique : utopie ou véritable projet de société ?
Annabelle Boutet, sociologue, maître de conférence - Télécom Bretagne |
- Éducation et numérique : quelle culture pour quelle société ?
Jacques-François Marchandise, cofondateur et directeur de la recherche et de la prospective de la Fing
- Philippe Thénot, délégué académique au numérique - Rectorat de l'académie de Rouen



4^{ES} ASSISES DE L'ÉDUCATION

Du 15 au 17 novembre 2017

Regards sur les enfants / Regards des enfants

Session 1

Le regard sur la difficulté éducative d'un enfant l'éducation et la (a)normalité. Le rapport à la norme, à la différence, aux attendus, aux implicites... Comment penser l'action éducative dans la diversité des publics, des acteurs? Quels regards porter sur la « médicalisation des difficultés » (de comportement, d'apprentissage...)?

- De l'élève au patient : les formes contemporaines de médicalisation de l'échec scolaire. Stanislas Morel, maître de conférences à l'université de Saint-Étienne, laboratoire Éducation, cultures, politiques.
- De l'élève à sa famille : la spirale des difficultés Pierre Perier, professeur de sciences de l'éducation, université Rennes 2 - CREAD
- Témoignage Thérèse Auzou-Caillemet, membre de la Fname, Fédération nationale des maîtres E

Session 2

Le regard des enfants sur leurs espaces, sur leur relation aux autres.

Comment les enfants se représentent-ils le monde ? Quelle place pour leurs expressions? Comment construisent-ils leurs identités, leurs affinités sociales, leurs cultures? Quels impacts les espaces, les situations de vie ont-ils sur eux?

- L'école : un lieu de vie à habiter du point de vue des enfants Sophie Levrard, doctorante en sciences de l'éducation, université de Caen, laboratoire Cirnef • Les représentations enfantines de la politique Alice Simon, doctorante en science politique, université de Montpellier - Cepel

Session 3

Le regard sur les ressources qui soutiennent l'éducation des enfants Comment agir en complémentarité entre acteurs, quelles perspectives communes, quelles attitudes éducatives? Comment les contextes, les familles, les pratiques peuvent devenir des ressources éducatives mobilisables?

- Apprendre : des besoins d'accompagnement et d'étayages Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation, université de Rouen
- L'éducation familiale, une ressource pour l'action Jean-Pierre Pourtois, professeur, chargé de mission à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'université de Mons (Belgique) et président de l'Association internationale de formation et de recherche en éducation familiale (AIFREF)
- Témoignage Animer et former un réseau de parents d'élèves en REP+

Session 4

Changer nos regards

À la recherche de nouvelles formes d'intervention en lien avec les réalités sociales, les pratiques hors les murs, les nouvelles connaissances sur l'acte d'apprendre, de nouvelles façons d'impliquer les enfants.

- Aider l'enfant à se construire des compétences sociales émancipatrices : lesquelles ? comment ? Claude Escot, membre du conseil scientifique de la fédération nationale des Francas
- De nouvelles pratiques éducatives et sociales pour demain Laurent Ott, philosophe social, cofondateur de l'association Intermèdes-Robinson, Longjumeau/Chilly (Essonne)
- Témoignage: Les Quartiers d'enfants, la coopération volontaire des acteurs d'un quartier pour mettre la ville à « hauteur d'enfants »



la ville
ensemble



PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Les cahiers du Projet de ville